



JEUPART 3

Jeunesse : Participation formelle et informelle

Troisième étape de la recherche collaborative réalisée par la Chaire de recherche sur la jeunesse avec le soutien financier de la région Bretagne (appel à projets ASOSc - Actions pour l'Appropriation Sociale des Sciences) - Rapport d'analyse

Sous la direction de Patricia Loncle

Lucie Lehericey

Karinne Guilloux

Remerciements

Nous tenons à remercier l'ensemble des personnes ayant contribué à cette étude : des acteurs de Jeupart 1 qui ont répondu encore une fois à nos questions dans notre démarche exploratoire, les participants aux deux focus group, professionnels et jeunes membres de collectifs, d'associations, etc., qui accompagnent la participation des jeunes. Le MRJC Bretagne de nous avoir chaleureusement accueillis au sein de leur mouvement pour mener notre démarche d'observation.

Nous remercions aussi Virginie Muniglia et Lila Le Trividic-Harrache pour leurs précieux conseils méthodologiques et les données de la littérature scientifique apportée pour cette étude. Patricia Loncle, titulaire de la Chaire de recherche sur la jeunesse, pour sa relecture attentive et pour toute son expertise apportée.

Table des matières

INTRODUCTION	7
CONTEXTE DE LA RECHERCHE	7
QUESTIONNEMENT ET HYPOTHESES DE DEPART DE LA RECHERCHE JEUPART	7
PRESENTATION DES ETAPES.....	7
LES APPORTS DE JEUPART 1	8
LE CONCEPT D'ACCOMPAGNEMENT : TENTATIVE DE DEFINITION	9
COMMENT IDENTIFIER LES ACCOMPAGNATEURS	10
LE ROLE DES ACCOMPAGNATEURS DE LA PARTICIPATION	11
PREAMBULE METHODOLOGIQUE	11
LA PHASE EXPLORATOIRE	11
LES FOCUS GROUP	11
L'OBSERVATION	13
LES OBSERVATIONS AU SEIN DU MRJC BRETAGNE	13
1 ENTRE LA COMMANDE ET LA DEMANDE : DES FONCTIONS A DEFINIR	16
1.1 PRIORISER LA COMMANDE	16
1.1.1 COMMENT FONCTIONNE-T-ON AVEC LE CADRE : EST-IL MOTEUR A LA PARTICIPATION ?	16
1.1.2 VISIBILITE ET INVISIBILITE DE L'ACCOMPAGNEMENT.....	18
1.1.3 INTEGRATION DE TOUS ET DIFFICULTE D'INTEGRER TOUT LE MONDE.....	19
1.1.4 FAIRE PARTICIPER : ALLER CHERCHER OU LIBRE ADHESION ?	21
1.1.5 TRAVAILLER EN COOPERATION.....	22
1.2 PRIORISER LA DEMANDE DES JEUNES	25
1.2.1 S'ADAPTER LE PLUS POSSIBLE A LA DEMANDE	25
1.2.2 OBJECTIF DU JEUNE /OBJECTIF DE L'ACCOMPAGNATEUR SONT-ILS PARTAGES ?	26
CONTRACTUALISER L'AUTONOMIE ?.....	27
1.2.3 ÊTRE REACTIF OU DURABILITE DES ACTIONS	29
1.2.4 VALORISATION DE L'ENGAGEMENT (BESOIN DE VALORISATION DE L'EXPERIENCE).....	30
2 POSITIONNEMENT ET PRATIQUES A INVENTER/ QUELLES POSTURES ? QUELLES PRATIQUES DE LA RELATION ?	33
2.1 QUI EST L'ACCOMPAGNATEUR ?	33
2.1.1 POSITIONNEMENT EDUCATIF OU RELATION D'EGAL A EGAL.....	33
2.1.2 RIGUEUR DES OUTILS DE SUIVI ET CONVIVIALITE DES RENCONTRES : ALLIER FORMEL ET L'INFORMEL ?	35
2.1.3 RELATION DE PROXIMITE : L'EDUCATEUR OU L'AMI QUELLES LIMITES A SE FIXER ?	36
2.2 LA POSTURE	37

2.2.1	LE BON DOSAGE : LES LAISSEZ FAIRE OU ORIENTER LA PARTICIPATION ?	37
2.2.2	ADAPTER SES PRATIQUES POUR LAISSER LA PLACE AUX JEUNES.	38
2.2.3	RELATION FORTE ET DESENGAGEMENT POUR L'AUTONOMIE DU JEUNE (ATTACHEMENT ET RUPTURE)	39
<u>CONCLUSION.....</u>		42
<u>BIBLIOGRAPHIE</u>		44
<u>ANNEXE 1 : FEUILLE DE ROUTE FOCUS GROUP.....</u>		45

Introduction

Contexte de la recherche

La présente étude sur l'accompagnement de la participation des jeunes s'inscrit dans la troisième étape de la recherche collaborative Jeupart : « Participation formelle et informelle des jeunes », lancée en 2013 par la Chaire de recherche sur la Jeunesse, en réponse à un appel à projets financé par la Région Bretagne appelé Asocs « Appropriation sociale des sciences ». La Région Bretagne accompagne les projets d'appropriation des sciences pour tous. Ces projets réunissent des acteurs institutionnels de la recherche (universités, grandes écoles, etc.) et des acteurs du monde politique et social afin d'encourager le développement des relations entre le monde scientifique et les citoyens et de mettre en place, dans le territoire, une véritable « société de la connaissance ». Il s'agit pour le Conseil régional de « mettre en cohérence les activités de recherche et les besoins sociétaux » dans une perspective globale de développement durable, de « favoriser le dialogue entre le monde scientifique et la société civile régionale » ou encore de « rendre possible l'engagement des citoyens dans le système régional de recherche et d'innovation » (cf. site internet Région Bretagne, 2014). Ces objectifs croisent la volonté de l'équipe de la Chaire de recherche sur la jeunesse de cheminer vers la co-construction de connaissances avec les acteurs (jeunes, professionnels, bénévoles, élus...) en commençant par développer les liens et faciliter la mutualisation.

Questionnement et hypothèses de départ de la recherche JEUPART

La Chaire de recherche sur la jeunesse, l'INJEP et le CRIJ Bretagne (partenaires fondateurs du projet de Chaire) ont fait le choix de se saisir de ce soutien financier afin de mettre en commun leurs questionnements et de proposer de mieux comprendre la participation des jeunes en Bretagne en s'appuyant sur les travaux de Patricia Loncle, titulaire de la Chaire, les questionnements du réseau Information Jeunesse Bretagne, ainsi que sur l'expertise de l'INJEP. Ces partenaires font le constat que les questions de participation informelle et d'éducation informelle des jeunes sont encore peu étudiées et peu valorisées en France par rapport aux autres pays européens (notamment anglo-saxons et scandinaves) alors que ces modalités d'action ont une place à part entière dans les processus d'autonomisation. Ainsi, la recherche collaborative « JEUPART : jeunesse, participation formelle et informelle » vise à comprendre, avec les acteurs concernés, dans quelle mesure différentes modalités de soutien à la participation sont susceptibles d'aider les jeunes à construire leur autonomie en s'inscrivant dans leur territoire de vie.

Présentation des étapes

Pour mener cette recherche collaborative, trois étapes ont été définies :

1- Regards croisés sur le soutien à la participation des jeunes en Bretagne

- Mettre en perspective 14 modalités différentes de soutien à la participation, réparties dans les 4 départements bretons, vis-à-vis de leur appropriation par les jeunes des territoires concernés.
- Comprendre les leviers et les freins rencontrés par les jeunes porteurs d'initiatives et leur prise en compte par les acteurs publics de leur territoire en analysant deux modalités d'accompagnement spécifiques (Ville de Rennes et Pays du Centre Bretagne).

2- Participation : compréhension de la participation « à la marge » des institutions

- Entretiens avec des jeunes qui participent « à la marge » des dispositifs proposés par les acteurs publics, qui n'ont pas ou peu de liens avec l'institution, que ce soit par défaut ou par choix ; comprendre les raisons de cette participation hors dispositifs publics, les liens entretenus ou pas avec les institutions, les formes et le sens que prennent ces initiatives de jeunes.

3- Accompagnement : regards croisés sur les pratiques de deux figures d'accompagnateurs : pairs et professionnels de la jeunesse

- Observation de pratiques d'accompagnement au quotidien et lors de temps spécifiques : identification de postures, d'outils, de gestes professionnels, de relations.

Les apports de Jeupart 1

La première étape s'est attachée à mieux comprendre la diversité des modalités de participation en Bretagne en posant les questions suivantes :

- Quels sont les freins et les leviers à la participation pour les jeunes ?
- Pourquoi les acteurs publics soutiennent-ils la participation des jeunes et souhaitent-ils son universalité ?
- Quel est le rôle des professionnels de la jeunesse dans leur soutien à la participation des jeunes ?
- Quels sont les sens de la participation pour les jeunes ?

Les matériaux collectés au cours de cette étape de recherche ont permis de mettre en lumière des premiers éléments de réponse sur les fonctions de l'accompagnateur et notamment de montrer que ces acteurs détenaient une place primordiale pour les jeunes dans le processus participatif (Extrait de JEUPART 1, Guillemard, Guilloux et Loncle, 2014, p. 61) :

- *Ils informent les jeunes et leur permettent ainsi de connaître les possibilités de participation, d'élargir leur capacité à penser et agir par eux-mêmes. Il s'agit d'informer régulièrement, via les relais de proximité, les pairs, les outils numériques, en favorisant « l'aller-vers ».*
- *Ils impulsent les démarches participatives en donnant envie aux jeunes de s'engager, en motivant leur participation, en renforçant leur estime d'eux-mêmes. Rassurer les jeunes sur leurs compétences, les encourager, les autoriser à se projeter, à rêver et les valoriser, peut aider à déclencher les initiatives.*
- *Ils soutiennent en continu les jeunes en étant présents à chaque étape de leur parcours participatif, ce qui contribue à créer une relation de confiance. Pour cela ils sont amenés à transmettre des compétences, à partager leur expertise, en s'adaptant aux besoins des jeunes.*
- *Ils contribuent à mettre en réseau les jeunes dans leur territoire de vie en accompagnant le tissage de liens avec leurs pairs, la mise en cohérence des ressources disponibles et en facilitant leur accessibilité.*

Jeupart 1 met aussi en avant des postures difficiles à tenir qui semblent essentielles pour les jeunes :

La posture d'accompagnement de la participation des jeunes questionne les professionnels :

- *Quel est l'objectif de leur mission : faire entrer les jeunes dans les dispositifs au service d'un projet politique ou être à leur disposition et faire en sorte que le projet politique s'adapte à leurs modalités de participation ?*
- *Pour qui travaillent-ils ? Sont-ils opérateurs d'un projet politique au service des élus ou bien des experts disponibles au service des jeunes ? Doivent-ils choisir entre l'un et l'autre ou bien peuvent-ils servir les intérêts des jeunes et des élus en parallèle ?*
- *Accompagner la participation des jeunes consiste à s'engager dans la relation avec les jeunes afin de faire du sur-mesure et de cheminer avec eux en sachant rester une ressource disponible : comment s'impliquer et adopter une posture de retrait ? Quelle est « la bonne place » du professionnel qui accompagne la participation ?*
- *Les démarches participatives sont liées aux pratiques de partenariat, à la mise en réseau des différents acteurs d'un territoire : comment mettre en œuvre une approche coopérative quand chaque acteur a souvent besoin de légitimer sa spécificité ?*
- *S'inscrire dans une dynamique de co-construction d'une politique publique amène les professionnels à mettre en relation les jeunes et les élus : comment construire cette posture d'interface ? Est-ce tenable ?*

Au-delà de la participation des jeunes, des acteurs permettent de mener à bien ce processus par l'accompagnement. Il semble donc important d'essayer de mieux comprendre ce positionnement des acteurs qui accompagnent les participations des jeunes.

Le concept d'accompagnement : tentative de définition

L'accompagnement peut s'enraciner dans d'autres concepts (Paul, 2004) :

- *le counselling* : se rapportant aux actions de conseiller, d'aider, venir en aide, assister et guider ;
- *le parrainage* : la tierce personne veille sur l'autre ;
- *le mentoring (ou préceptorat)* : l'idée d'éduquer et de transmettre un savoir ;
- *le sponsoring* : il s'agit d'un soutien, le plus souvent financier ;
- *le tutorat (ou monitorat)* : la notion d'assister ; l'accompagnant a besoin de son accompagnateur ;
- *le coaching* : ici l'idée d'entraîner ; beaucoup utilisé aujourd'hui dans plusieurs domaines (économique, social...)

Ainsi, l'accompagnement peut être associé à diverses conceptions selon le contexte de son utilisation : l'accompagnement scolaire, financier ou de projets par exemple. L'accompagnement renvoie néanmoins à une relation forte complétée par un « ensemble de moyens », c'est-à-dire ici entre le jeune et le professionnel, par des techniques d'expression comme le brainstorming.

Si l'on reprend les propos de Paul (2004), l'accompagnement serait le croisement entre 3 concepts : conduire, guider, escorter. Ces trois termes peuvent signifier des positionnements bien différents à adopter par les accompagnateurs :

- **Conduire** : c'est-à-dire gouverner, commander, diriger, suivre ou encore instruire, enseigner, éduquer, former, initier
- **Escorter** : c'est-à-dire patronner, introduire, accueillir, accompagner l'arrivée, protéger prendre soin, aider, soutenir, secourir, défendre, faciliter, réconforter, encourager...
- **Guider** : c'est-à-dire conseiller, éclairer, orienter.

La posture de l'accompagnement se situe à l'intersection de ces trois termes. Paul précise à cet égard : « *il n'existe pas de définition de l'accompagnement, qu'il suffirait d'appliquer, il y a seulement des repères pour construire collectivement ce qu'accompagner veut dire, en ajustant les représentations en fonction du contexte de la pratique d'accompagnement* ». (Paul, 2011, p. 5) Il s'agit alors d'un processus dynamique que chaque professionnel est amené à questionner lors de sa pratique. Paul propose quatre axes de questionnement pour comprendre ce processus :

- La fonction d'accompagnement : il s'agit des objectifs de l'accompagnement. Qui accompagne-t-il ? Le professionnel joue un rôle d'interface entre la structure et l'accompagné. Les fonctions doivent être évaluées et doivent tenir compte de trois exigences :
 - répondre à une attente institutionnelle ;
 - entendre la personne accompagnée dans sa singularité ;
 - être efficace en tant que professionnel.

- La relation d'accompagnement : quel est le principe éthique qui guide la relation ? Une relation est créée entre l'accompagnateur et l'accompagné. S'agit-il d'une relation symétrique ? De confiance ? Existe-il un cadre de confiance ?

- La démarche d'accompagnement : quelles étapes à mettre en place et quels outils choisir ? S'agit-il d'un processus ? Comment le temps est-il découpé, déterminé ? Existe-t-il un contrat entre l'accompagnateur et l'accompagné ?

- La posture professionnelle : quelle position adopter face aux jeunes ? (c'est-à-dire le savoir être, savoir-faire, comportement). L'accompagnateur doit-il s'adapter à chaque personne ? Comment fait-il pour adopter une posture de retrait ?

Au vu de cet éclaircissement, nous précisant que l'accompagnateur devrait s'interroger sur les fonctions, la relation, la posture et la démarche d'accompagnement, nous pouvons tenter d'identifier qui sont les accompagnateurs.

Comment identifier les accompagnateurs

Accompagner est une mission à part entière pour certains, sans pour autant être un réel métier. Cette mission requiert des compétences spécifiques. Pour d'autres, c'est une pratique ancienne qui n'est pas définie en compétences mais qui relève d'une pédagogie, comme l'éducation populaire. L'accompagnateur est alors le professionnel d'une structure jeunesse, comme l'animateur, le référent d'une mission locale, le coordinateur service civique... Mais c'est aussi un bénévole, un élu d'association et/ou un jeune en service civique, un jeune membre d'un mouvement de l'éducation populaire par exemple. Ce jeune est engagé depuis plusieurs années et transmet alors son expérience acquise aux plus jeunes. Face à cette diversité d'accompagnateurs, la complexité d'assurer un positionnement peut être pointée. Les acteurs de l'accompagnement sont donc

forcément dans des positions ambiguës. Ils sont le plus souvent conscients des contradictions dans leurs pratiques, « *ils se débrouillent au jour le jour, développant des résistances dans les interstices à ce qui ne leur paraît pas juste, avec inventivité ou lassitude* ». (Demailly, 2009, p. 27)

Le rôle des accompagnateurs de la participation

Jeupart 1 avait identifié les accompagnateurs comme levier de la participation des jeunes pour qu'ils puissent prendre part à un projet. Ils interviennent en amont, pendant et après l'action participative, que ce soit auprès des jeunes, des élus, des professionnels ou encore des bénévoles présents dans un territoire donné. Ils créent alors une synergie autour du jeune dans une démarche dynamique.

Au vue des différents travaux précédemment étudiés, il semblerait que les accompagnateurs soient confrontés à plusieurs tensions dans leurs pratiques ; nous nous sommes alors questionnés sur les tensions rencontrées par ces acteurs et sur la façon dont ils les contournaient ou les réduisaient.

Préambule Méthodologique

La phase exploratoire

Dans la volonté de repartir des données existantes de Jeupart 1 et de continuer dans une démarche collaborative, un questionnaire a été envoyé par mail à plusieurs professionnels ayant déjà contribué aux étapes précédentes. Trois rencontres par entretien ont aussi été menées (avec un élu, un professionnel et un jeune membre d'une association accompagnant d'autres jeunes). Le questionnement s'articulait autour de : Qu'est-ce que l'accompagnement, qui sont les accompagnateurs ? Quelles limites ces acteurs peuvent-ils rencontrer ? Quelles méthodes mettent-ils en place pour y faire face ? Quels dispositifs innovants connaissent-ils en matière d'accompagnement ?

Les résultats ont soulevé plusieurs points : des accompagnateurs très variés par leurs fonctions, un positionnement parfois difficile à tenir du fait des contradictions soulevées dans l'exercice de leurs pratiques, une volonté d'accompagner tous les jeunes dans la durée malgré des contraintes de temps et budgétaires. De plus, à plusieurs reprises, le manque d'échange de pratiques, de rencontres entre accompagnateurs été mentionné. A partir de ces constats, nous avons fait le choix d'organiser des focus group pour permettre aux professionnels de se rencontrer, d'échanger et de contribuer aux différents questionnements déjà soulevés dans la première étape de Jeupart. Il s'agissait d'une discussion autour de l'accompagnement qui a été menée par deux membres de la Chaire de recherche sur la Jeunesse. Enfin l'observation permettait d'aller au-delà du discours des acteurs et d'analyser les pratiques effectives. L'équipe des MRJC (Mouvement Régional de la Jeunesse Chrétienne) de Bretagne a répondu favorablement à notre demande, ce qui nous a permis de prendre en compte la dimension régionale et de faire part d'une expérience de terrain. Dans nos observations, un journal de bord a été tenu ainsi que des comptes rendus de chaque observation. Une recherche documentaire a, quant à elle, permis de compléter et d'approfondir les matériaux récoltés. Elle est composée d'une revue de littérature sur l'accompagnement.

Les focus group

Les focus group « *sont des outils d'investigation en sciences sociales qui s'attachent à la réalisation d'interviews de groupes* » (Brunet et Fucks, 2003, p. 3) ; plusieurs personnes sont interrogées

simultanément dans un contexte déterminé. Cette technique permet de recueillir des perceptions, des attitudes, des croyances, des zones de résistances. Elle répond au « pourquoi » et au « comment ». Les résultats s'appuient sur la confrontation des interactions entre les participants. La technique de communication de groupe permet d'aller plus loin dans l'analyse en comparaison des techniques comme l'interview en face à face utilisée précédemment dans Jeupart 1 et 2. Une tierce personne appelée "modérateur" est présente pour soumettre les différents thèmes et réguler les propos des participants. Pour les personnes présentes, « *il s'agit d'un moment privilégié d'apprentissage au cours duquel ils pourront s'exprimer et faire entendre librement leur point de vue* » (Brunet et Fucks, 2003, p. 3).

Au total 2 focus group ont été organisés, avec la volonté de rassembler des personnes ayant des caractéristiques communes. Ici il s'agissait de deux groupes accompagnants la participation des jeunes. Pour le premier groupe, nous avons fait le choix de réunir des professionnels qui sont principalement au contact direct des jeunes et qui ont dans leurs missions des fonctions d'accompagnement. Pour le deuxième groupe, il s'agissait de jeunes accompagnants d'autres jeunes. Ce choix s'est appuyé sur les résultats de Jeupart 1 qui avait soulevé l'importance du rôle de ces pairs, de leur implication dans les dispositifs ou mouvements de Jeunesse par leur expérience mais aussi de l'identification de ces jeunes par d'autres jeunes. Les focus groups se sont appuyés sur une série de questions identiques. Ils ont duré environ trois heures (voir feuille de route focus group en annexe 1).

Groupe réunissant des professionnels accompagnant la participation des jeunes :

Prénom	Fonction	Territoire d'intervention	Département
Nathalie	Professionnelle mutualiste	Urbain	Région
Maxime	Animateur Association	Rural	22
Emmanuel	Animateur Association	Rural	35
Claudia	Coordinatrice Association	Urbain, Rural, péri-urbain	Région
Aurore	Animatrice Association	Urbain	35
Morgane	Chargée de mission Collectivité Territoriale	Urbain, quartier	35

Un entretien individuel est venu compléter ce focus car une participante n'avait pas pu être présente. Nous avons décidé de l'interroger puisque des ateliers de travail autour de la participation se sont mis en place au sein de sa structure avec l'ensemble de son équipe sous forme de journées débats.

Prénom	Fonction	Territoire d'intervention	Département
Bernadette	Représentante professionnelle dans l'habitat jeune	Urbain	Région

Groupe de jeunes (engagés, bénévoles...) accompagnant la participation des jeunes :

Prénom	Age	Fonction	Territoire d'intervention
Katy	27 ans	Militante association	Rural
Clémence	19	Etudiante, Bénévole Association	Péri-Urbain Rural

	ans		
Nicolas	25 ans	Etudiant, Militant association	Urbain
Sami	25 ans	Etudiant, salarié mutualiste	Urbain
Sophie	21 ans	Etudiante, Membre d'un collectif	Urbain
Marine	25 ans	Service Civique association	Urbain

L'observation

L'observation est une technique de recherche souvent identifiée à l'expression « *travail de terrain* », (Peretz, 2004, p.4). Nous avons fait le choix d'une observation non participante, où l'observateur se positionne à côté du groupe, dans le but de recueillir des données de situation, des attitudes, des comportements et des échanges de propos. Cette méthode, aussi appelée observation directe, consiste à être le témoin des comportements sociaux des individus ou des groupes dans les lieux mêmes de leur activité, sans en modifier le déroulement ordinaire. Elle a pour objet le recueil et l'enregistrement de toutes les composantes de la vie sociale. Quatre étapes sont à réaliser par l'observateur selon Peretz (2004, p. 24) : « *être sur place parmi les personnes observées et s'adapter à ce milieu, observer le déroulement ordinaire des événements, enregistrer ceux-ci en prenant des notes ou par tout autre moyen, interpréter ce qu'il a observé et en rédiger un compte-rendu.* » Nous avons ainsi participé à plusieurs rencontres des MRJC.

Les observations au sein du MRJC Bretagne

Les MRJC (Mouvement rural de jeunesse chrétienne) est association nationale, avec des sections locales, départementales et/ou régionales détenant leur propre gouvernance (autonomie de gestion et d'action). Créé en 1929 par la JAC (Jeunesse Agricole Catholique), le mouvement s'est réorganisé pour devenir le MRJC en 1965 ; il se dit « géré et animé par des jeunes de 13 à 30 ans ». Les valeurs s'articulent autour du principe de donner la parole aux jeunes : « *Le MRJC défend la place et la parole des jeunes dans la société en leur donnant la possibilité de s'exprimer, en leur proposant un engagement et une vie d'équipe, en leur permettant de mettre en place des projets de toute sorte et en prenant petit à petit des responsabilités* ». (Hervieux, 2015)

En Bretagne, les MRJC sont composés d'une équipe de bénévoles ; 5 animateurs et une coordinatrice régionale sont salariés. Ces derniers sont appelés « les permanents » (jeunes en contrat pour trois ans) et sont présents dans les différents territoires bretons où chaque antenne possède un local. Des temps d'équipe permettent de réunir les permanents. Les bénévoles sont aussi dynamiques dans les différents temps d'organisation. Les actions à destination des jeunes sont : des projets d'équipes, des mini-séjours ou des camps pour les jeunes de 13 à 18 ans, des débats ou des journées thématiques, des rassemblements départementaux, régionaux et nationaux, des formations au Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur BAFA...

Sept observations ont été menées au sein de l'équipe des MRJC Bretagne lors des : temps forts réunissant l'ensemble des permanents, temps de suivi des équipes de jeunes par un permanent, temps de suivi des permanents par des membres du bureau du mouvement.

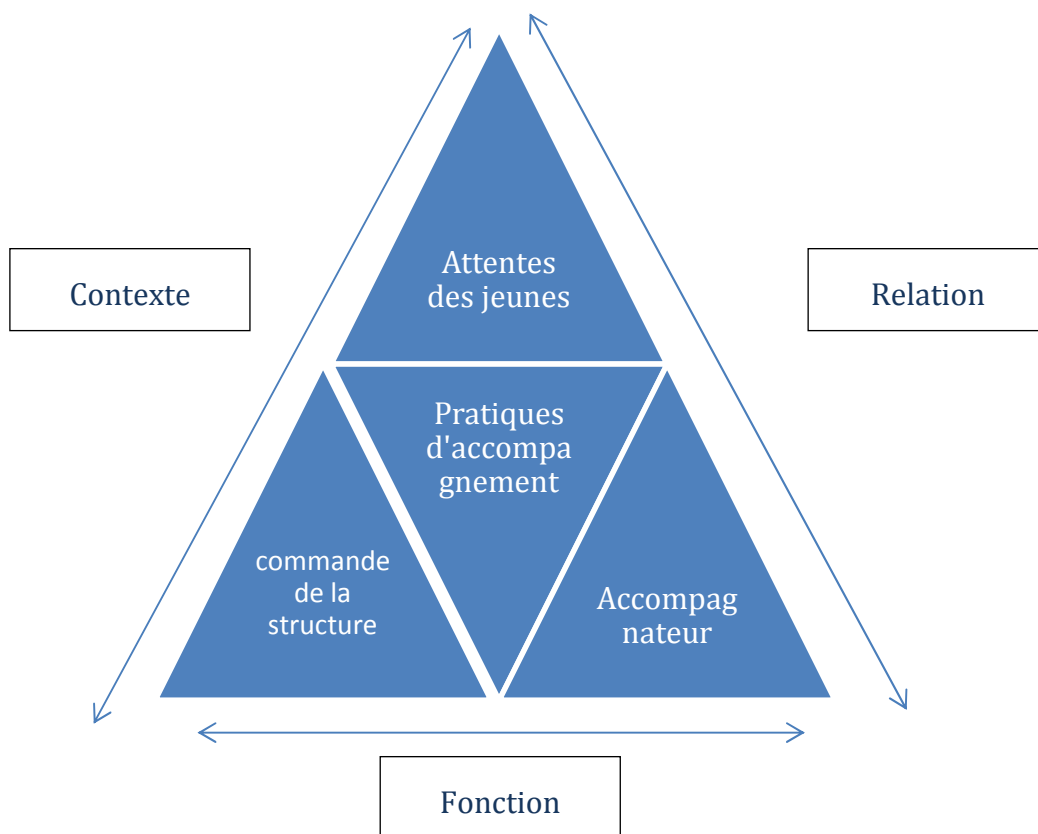
Observation	Contexte d'observation	Personnes présentes	Lieu	Durée	Département
1	Suivi d'aide et d'accompagnement d'un permanent par un membre du bureau de l'association	1 permanente et 1 membre du bureau	Permanence MRJC Ille-et-Vilaine	2h	35
2	Permanence par un permanent d'un temps d'équipe	1 permanente et 10 jeunes (collégiens)	un collège privé	2h	56
3	Réunion d'équipe entre un permanent et des jeunes en équipe	1 permanente et 4 jeunes (lycéens)	Permanence MRJC Côtes d'Armor	2h	22
4	Temps fort entre tous les permanents : point particulier sur les temps d'animation en milieu scolaire	4 permanents et la coordinatrice	Permanence MRJC Côtes d'Armor	1h30	22
5	Réunion d'équipe entre un permanent et des jeunes en équipe	1 permanente et 4 jeunes (collégiens)	Local mis à disposition Action Catholique	2h	56
6	Réunion d'équipe entre un permanent et des jeunes en équipe	1 permanent et 3 jeunes (collégiens)	Permanence MRJC Côtes d'Armor	2h	22
7	Réunion d'équipe entre un permanent et des jeunes en équipe	1 permanente et 8 jeunes (collégiens)	Local mis à disposition Action Catholique	2h	56

Ces deux techniques nous ont permis de constituer nos matériaux d'analyse de Jeupart 3, tout en les enrichissant par des données de littérature.

En s'appuyant sur les travaux de Paul (2005), et au regard de la diversité des matériaux récoltés, nous avons axé notre analyse sur les points de tensions auxquels peuvent être confrontés les accompagnateurs de la participation des jeunes. Ce choix suit la volonté de ne pas transmettre un guide de bonnes pratiques mais de s'appuyer sur des réalités auxquelles ces acteurs sont confrontés. Cette démarche permet ainsi de mettre en lumière l'importance du rôle d'accompagnateur et favorise la compréhension du rôle de chacun par les différents acteurs de la participation (décideurs politiques, professionnels, bénévoles ou jeunes).

En effet, les accompagnateurs, comme nous l'avons vu dans Jeupart 1, permettent d'impulser, de guider, de soutenir la participation des jeunes mais ils sont aussi confrontés à de multiples recommandations, par leur rôle d'interface entre la demande des jeunes et la commande liée aux dispositifs, aux pouvoirs publics ; pour autant, il n'existe pas de fiche de poste précise sur ce rôle d'accompagnant.

Deux grands axes de questionnement seront développés : tout d'abord, les tensions qui sont liées aux fonctions de l'accompagnement (entre la commande et la demande des jeunes) (partie 1) ; puis les tensions liées au positionnement de l'accompagnateur, en cherchant à comprendre qui est l'accompagnateur et quelle posture il doit adopter face aux jeunes (partie 2).



1 Entre la commande et la demande : des fonctions à définir

Ces tensions renvoient à ce que Paul (2005) a défini comme la fonction de l'accompagnement, c'est-à-dire l'ensemble des variables externes qui peuvent influencer la pratique de l'accompagnateur, comme la structure où il se situe, le projet de l'association ou le dispositif à animer. Deux formes principales se distinguent dans les participations : une demande exprimée par les jeunes, d'une part, et un dispositif existant afin de faire participer les jeunes, d'autre part. Demailly, a nommé ces deux points comme mandat et demande (2009, p. 25) « *La priorité au mandat concerne les registres où l'on intervient pour le bien d'autrui, au nom d'une mission qui a été confiée à l'agent par une organisation, une institution, la société. La priorité à la demande requiert l'existence d'une demande (donc l'abstention en cas de non-demande). Il s'agit ici de susciter la participation pour tous au nom du principe d'universalité* ».

En effet, Jeupart 1 avait montré que l'accompagnateur était l'intermédiaire entre les dispositifs mis en place par les associations, les collectivités, les élus et les attentes et besoins des jeunes. Cet acteur doit donc répondre aux missions qui lui ont été confiées tout en prenant en compte le public qu'il côtoie. Nous avons regroupé les tensions liées à la commande de la structure et celles liées à la demande des jeunes.

1.1 Prioriser la commande

Il s'agit ici de développer les questions suivantes :

- Quels sont les impacts liés au choix d'un dispositif formel ou non formel ? Le cadre pose un paradoxe entre les difficultés de répondre à une commande, au commanditaire, et les difficultés liées à l'adaptation de la demande.
- Comment être visibles des jeunes et des financeurs ?
- Comment rendre un dispositif universel tout en préservant l'accès à certains jeunes ?
- Comment impulser une démarche de participation sans tomber dans l'injonction à la participation ?
- Comment travailler avec ses partenaires et préserver ses fonctions ?

1.1.1 Comment fonctionne-t-on avec le cadre : est-il moteur à la participation ?

Depuis une vingtaine d'années, on assiste à un renversement des discours institutionnels : la participation des jeunes devient une nouvelle norme de l'action publique pour favoriser la citoyenneté juvénile (Cahiers de l'action, 2005 p. 3). Il devient alors nécessaire que les jeunes donnent leur avis dans toutes les instances politiques et sociales pour faire évoluer les actions publiques. Les différentes instances politiques, de l'échelon européen au local, encouragent à cet effet la participation des jeunes par la mise en place de nombreux dispositifs qui peuvent se traduire en appel à projets et plus encore depuis la loi 2002-2, sur le droit des usagers ; la participation permettrait aux jeunes de leur garantir une place en tant que citoyen. Les associations, collectifs ou structures privées, répondent à des offres sous forme de projets en précisant les objectifs et méthodes qu'ils souhaitent développer pour encourager la participation des jeunes. Cette démarche leur permettrait d'obtenir des subventions pour réaliser leurs projets. Les méthodes d'appels à projets sont de plus en plus standardisées et doivent répondre à des normes. Lardeux (2015) parle ainsi de « procéduralisation » de la participation. Bien souvent les professionnels doivent se

contraindre à ces procédures et cela peut leur imposer des contraintes de temps, de compréhension et d'adaptation.

Maxime (animateur dans une association) soulève les limites de cette formalisation :

« L'appel à projet ça peut tuer le fonctionnement de l'association voilà, de faire que du projet et plus de fonctionnement »

Nathalie (professionnelle mutualiste) évoque quant à elle la possibilité de mettre en place un cadre qui serait adaptable :

« De faire en sorte que le cadre soit le plus mobile possible ou que le dispositif soit le plus mobile possible pour qu'au fil de l'expérience du projet, les choses puissent évoluer »

Cependant, cette normalisation du cadre permettrait une meilleure visibilité et lisibilité par les jeunes. *« Aménager des espaces participatifs faciliterait un rééquilibrage des pouvoirs et une meilleure circulation de l'information qui permettrait ensuite aux jeunes de mieux juger les politiques publiques. »* (Lardeux, 2015, p. 10).

Claudia (coordinatrice d'une association) nous explique l'intérêt de ces appels à projets pour les jeunes :

« Il y a des jeunes si à un moment on ne leur a pas donné envie en les accompagnant dans le cadre d'un appel à projets, ils ne vont pas avoir d'eux-mêmes l'initiative parce qu'ils n'ont pas toujours l'information nécessaire sur les territoires de ce que qu'ils peuvent faire et parfois ça peut être le déclic, ils vont participer à un appel à projets une fois et après ils vont partir sur plein de projets à eux qui seront vraiment leur initiative. »

Aurore (animatrice d'une association) insiste quant à elle en précisant qu'un cadre formel très normé peut rendre visible le dispositif mais aussi être réutilisable à de multiples reprises et pour plusieurs demandes :

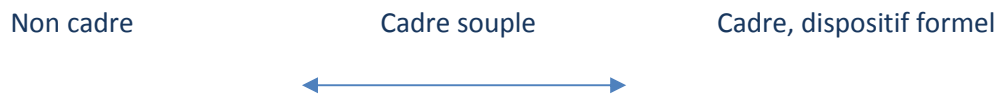
« Mais si le cadre est défini, ils vont peut-être savoir que c'est à cette personne-là, cette structure-là qu'il faut s'adresser. Je pense par exemple à Dazibao, nous on dit qu'on est un squelette à l'organisation de soirées et que c'est aux gens de venir habiller ce squelette-là. »

Il serait donc nécessaire de développer des stratégies pour rendre visibles ces dispositifs, comme le suggère Sophie (21 ans, étudiante, membre d'un collectif) :

« Peut-être sensibiliser plus tôt aux associations qui existent sur le territoire, des choses comme ça. Parce que c'est vrai que je viens de Morlaix et, fin là-bas, je ne sais pas, moi ça m'a jamais vraiment donné envie de m'engager »

Comme nous avons pu le voir, l'appel à projets a pour effet d'instaurer un cadrage formel, c'est-à-dire un dispositif normé ; ce qui permet d'être visible aux yeux des jeunes par l'instauration d'actions et de pratiques visibles (formulaire de demande, descriptif du projet...) mais, pour autant, ce cadrage peut être source de contraintes pour les accompagnateurs, notamment en les limitant dans leur fonctionnement. Ils doivent parfois se contraindre à réglementer leur projet. Cette tension semble amener les accompagnateurs à proposer des cadres souples adaptables. On peut donc se questionner maintenant sur ce qui est alors visible de l'accompagnement.

Ainsi, nous pouvons schématiser les deux tensions que nous venons d'aborder ; au centre se situe l'alternative proposée par nos interlocuteurs :



1.1.2 Visibilité et invisibilité de l'accompagnement

L'accompagnement n'est pas un métier en tant que tel, il s'agirait d'une compétence peu définie, ou identifiée seulement lorsqu'il s'agit de dispositifs formels. Il s'exerce par des pratiques quotidiennes, dont il est notamment difficile pour les acteurs d'évaluer les répercussions. Ils doivent pourtant rendre des bilans à leurs financeurs ou à leurs structures : *« D'abord le travail d'accompagnement, comme tout travail, est soumis à un processus de rationalisation. Il aboutit à exiger que le travail relationnel soit performant au jour le jour, efficient, efficace, mesurable, évaluable. Et le rendre évaluable implique de le normer, de le standardiser, de l'instrumenter. »* (Demailly, 2009 p. 26)

Nathalie (professionnelle mutualiste) nous montre que, pour elle, il est difficile de définir et mesurer une relation interpersonnelle comme mission et de la rendre visible aux yeux des financeurs :

« C'est la visibilité des choses interpersonnelles, des choses qui sont fortes dans ces projets-là, sur ce qui se passe entre les gens, sur ce qui se raconte, pourquoi ça marche, pourquoi est-ce que nous aussi on doit rendre des comptes à des élus puisque c'est des financeurs donc à partir du moment où t'as le financement t'as à rendre des comptes, et c'est compliqué, ils aimeraient savoir qu'est-ce qui se passe, pourquoi la prévention par les pairs ça fonctionne, pourquoi est-ce que les jeunes intègrent des changements par l'écoute, pourquoi c'est bien reçu, c'est bien perçu. C'est compliqué de leur expliquer ce que c'est la relation interpersonnelle, qu'est ce qui se produit dans les échanges. »

Ce propos fait aussi réagir Emmanuel (animateur d'une association) qui souhaite insister sur le contraste entre la non visibilité des actions d'accompagnement et les actions de loisirs :

« La reconnaissance locale du travail local que l'on fait, localement paradoxalement, il y a beaucoup plus de reconnaissance pour toutes les actions consuméristes proposées par l'espace jeunes. Voilà : l'espace jeune c'est super, ils proposent du karting, ils proposent plein de trucs, ça cartonne, c'est super, et dans votre association qu'est-ce que vous faites ? 'Nous on accompagne un groupe de jeunes, et on essaie de ...' Donc c'est difficile d'être reconnu sur ce que l'on fait »

Lors d'une observation au MRJC (temps fort entre les permanents : point particulier sur les temps d'animation scolaire), une réflexion s'est ouverte sur comment être reconnu par les partenaires ; une permanente avait alors proposé de réfléchir à créer une convention à destination des établissements pour plus de reconnaissance.

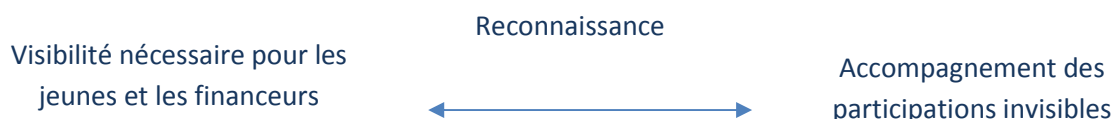
Enfin cette visibilité est aussi nécessaire pour les jeunes, pour reconnaître leurs investissements, comme l'a précisé Emmanuel (animateur d'une association) :

« La visibilité aussi fait qu'il y a une reconnaissance, c'est une première petite action locale qui a pour objectif de donner envie aux jeunes de poursuivre. »

Cette visibilité de l'accompagnement passe par une reconnaissance de l'engagement des jeunes. Comment peut-on alors les valoriser dans leurs parcours ?

Ainsi la mission d'accompagner est importante, prend du temps et s'inscrit dans une relation interpersonnelle qu'il est difficile de décrire et d'évaluer. Pour autant, il serait possible de la décrypter et de la rendre visible pour être reconnu aux yeux des financeurs mais aussi des jeunes. Cette tension serait alors amoindrie par la reconnaissance de l'accompagnement. Comment les accompagnateurs font-ils pour faire connaître ces dispositifs et permettre l'accès à tous ?

Pour résumer, nous proposons le schéma suivant :



1.1.3 Intégration de tous et difficulté d'intégrer tout le monde

Les dispositifs devraient accompagner tous les jeunes au vu du principe d'universalité. Pour apparaître comme utiles au territoire, il faut que les dispositifs soient mis en œuvre dans un souci d'intérêt général et que la procédure de consultation soit représentative (Cortesero, 2012). Jeupart 1 nous avait alors montré certaines disparités liées aux tranches d'âges (plus difficile pour les plus jeunes), ou encore aux contraintes des différents dispositifs.

Intégrer tout le monde demande alors aux acteurs de la jeunesse d'aller vers les jeunes de s'ouvrir aux autres, ce qui n'est pas toujours simple, comme l'exprime Sami (25 ans, étudiant, salarié mutualiste) :

« C'est l'aller vers, ce n'est pas naturel pour tout le monde d'aller voir des jeunes et discuter avec eux. On va dire c'est la toute première barrière qu'il va falloir franchir »

De plus, les dispositifs de participation peuvent être hétérogènes. Certains vont être ouverts au plus grand nombre, d'autres spécifiques à un public. Lardeux (2015, p. 24) présente trois types de dispositifs :

- Des dispositifs participatifs à destination d'un « public concerné » ; c'est-à-dire une catégorie de personnes spécifiques ; par exemple les étudiants, les jeunes habitants d'un quartier.
- Des dispositifs participatifs à destination d'un « grand public » : personnes non sélectionnées à partir d'une catégorie mais sur la base d'un territoire (commune, rural...) C'est ce que nous avons pu observer par exemple au sein des MRJC, où ce sont des jeunes du milieu rural qui se rassemblent sur un territoire commun et forment des équipes.
- Des dispositifs à destination de « représentants » de la société civile ; il est ici question des organisations de jeunesse comme les représentants syndicats lycéens, les conseils de jeunes MRJC, les Francas, les CEMEA ou les Éclaireurs de France.

Morgane (chargée de mission en collectivité territoriale) nous montre ce principe du choix d'un dispositif ; c'est un accompagnement spécifique : allez-vers les publics vulnérables pour un accompagnement renforcé:

« La participation comme levier, ou voilà accompagner des initiatives mais y a un positionnement complètement assumé des professionnels jeunesse sur le territoire, c'est qu'il y a une attention qui est portée aux jeunes les plus vulnérables, les plus en difficulté, et que bien sûr, l'accompagnement, il est pour tous les jeunes, c'est le droit commun mais y a une attention renforcée, il y a un engagement militant des associations à aller vers les jeunes qui ont le plus de difficultés. »

Néanmoins, compte tenu des financements, des objectifs fixés par les dispositifs de participation mis en place, les accompagnateurs doivent faire des choix, des sélections par grille de critères ou d'objectifs qui peuvent poser question aux accompagnateurs. C'est le cas pour Morgane (chargée de mission en collectivité territoriale) :

« Mais quels sont les critères qui permettent de, sans être dans le jugement, mais un moment les structures, elles sont toutes dans un contexte financier avec des missions et voilà, elles ne peuvent pas accompagner tout, toutes les demandes »

Même si l'universalité est souvent la force majeure de ces dispositifs, il existe pour autant des inégalités. Cette volonté d'intégrer tout le monde peut aussi poser problème à l'accompagnateur concernant l'égalité d'accès à tous et la place de chacun :

« La mobilisation est longue si on veut toucher tous les publics parce que sinon c'est toujours les mêmes qui se mobilisent, qu'on retrouve un peu partout et ça demande du temps d'avoir vraiment une représentation large de la jeunesse et pas le jeune qu'on retrouve partout qu'est super engagé et qui va toujours être la caution jeune mais qu'au final, c'est toujours la même personne parce que lui il est tombé dans l'engagement quand il était jeune, c'est pas le cas de tous les jeunes quoi ». Claudia (coordinatrice d'une association)

« A la fois une personne qui est en mesure de réparation ou quelqu'un qui a un handicap, c'est plus compliqué pour nous. Du coup moi ça me pose aussi le souci dans l'accompagnement sur comment j'accompagne cette mixité-là ? Sur parfois, il y en a qui prennent beaucoup de place et quand quelqu'un est nouveau, qui vient à une réunion, il voit ces personnes-là, sur comment essayer de faire en sorte que chacun trouve sa place ? Il y en a un qu'écrase l'autre. Et puis il y en a des fois certains qui vont se dire : c'est quoi ce groupe, ce n'est pas pour moi, je m'en vais. » Aurore (animatrice d'une association)

Dans d'autres cas, cette non intégration est volontaire pour garder une cohésion du groupe ; un esprit d'équipe où les jeunes font « clan » entre eux, comme Nicolas (25 ans, étudiant, militant dans une association) nous l'explique au sein de son mouvement :

« Dans notre mouvement, c'est un problème aussi, ce dont on parlait tout à l'heure du langage commun de tout ça, chez les jeunes, 15/17, ce qui a été acté au niveau local, c'est qu'on n'intégrait pas de jeunes sur les groupes de 15/18. C'est soit, ils intègrent plus jeunes, soit, c'est trop compliqué-la, étant la branche aînée étant l'aboutissement de la pédagogie, c'est trop compliqué de faire adhérer un jeune. C'est une décision dure à prendre, on se coupe d'un certain public, cela dit, on est très présent sur les autres tranches d'âge ».

Et certains groupes peuvent parfois être fermés aux regards des autres car ils partagent des codes, des valeurs, initiés dans le temps:

« Il y a une jeune qui nous avait dit pendant les journées jeunesse qu'elle voyait l'association comme une secte. On était tous dans nos trucs et c'est vrai. Moi je l'ai connu aussi, je suis

arrivée en service civique donc je connaissais personne, et on arrive dans un truc, où tout le monde connaît tout le monde. » Sophie (21 ans, étudiante, membre d'un collectif)

« Nous on était dix au départ, on est devenu très amis, on a créé ce groupe on a des blagues entre nous par rapport à des évènements qui se sont passés. Donc c'est là que ça va être compliqué de les intégrer les autres. » (25 ans, étudiant, salarié mutualiste)

Au regard des différents dispositifs d'accompagnement, certains vont être ouverts à tous, d'autres restrictifs pour les jeunes, car c'est sur le groupe que s'appuie la participation. Il peut parfois être difficile de s'ouvrir aux autres. Un des leviers serait alors l'aller-vers, expliquer qui est le groupe, ses valeurs, son projet. Comment l'accompagnateur peut-il alors impliquer les jeunes ? Comment aider les groupes à intégrer d'autres jeunes ? Comment leur donner envie de s'approprier les dispositifs ?

Schématisons nos deux tensions :



1.1.4 Faire participer : Aller chercher ou libre adhésion ?

Nous revenons ici aux deux formes nommées par Demailly : mandat et demande. « *La priorité au mandat concerne les registres où l'on intervient pour le bien d'autrui, au nom d'une mission qui a été confiée à l'agent par une organisation, une institution, la société. La priorité à la demande requiert l'existence d'une demande (donc l'abstention en cas de non-demande).* » (Demailly, 2009, p. 25) Dans la démarche de mandat, les interlocuteurs doivent « aller chercher des jeunes » en cas de non demande. Emmanuel (Animateur d'une association) nous faire part d'un exemple où il devait mobiliser des jeunes :

« Il fallait bien mobiliser des jeunes localement donc ce qui s'est fait, donc moi je vais dans le bourg, moi je vais attraper des jeunes, même je les ai pas vraiment attrapés (rire) nan je les ai séduits, je leur ai raconté je sais trop quoi... »

Cette démarche pourrait aller à l'encontre du principe de libre adhésion et de l'intérêt porté au fait de faire participer des jeunes, de s'intéresser à leur projet ; c'est la question de pourquoi faire participer des jeunes ? C'est ce qu'évoque Claudia (Coordinatrice d'une association) :

« Parfois, juste parce qu'ils sont jeunes, ça va faire bien dans un discours que ce soit dans une collectivité ou en associatif »

Maxime (animateur d'une association), nous fait partager une histoire de son vécu personnel pour expliquer ce principe de participation non active et non porteuse de sens pour la personne :

« Moi je faisais du foot et j'ai arrêté, parce que j'étais toujours sur le banc de remplaçant, je n'étais visiblement pas assez bon en tant que défenseur sur le terrain (rire). Et donc j'ai arrêté le foot parce que justement je n'avais pas ma place pour aller courir avec mes copains donc, j'avais le droit de participer mais je n'avais pas de place pour concrétiser la chose, donc c'est important de se demander quelle place on donne aux jeunes. »

Toutefois, la mise en œuvre d'une démarche d'aller chercher les jeunes ne peut pas seulement s'interpréter comme une injonction et permet aussi d'ouvrir le champ des possibles ; Morgane (chargée de mission en collectivité territoriale) a pointé cet avantage :

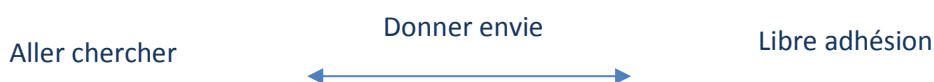
« Mais y a aussi un certain nombre de professionnels jeunesse qui pensent, et ils ont le droit de penser, que de susciter l'initiative, de donner l'envie de faire, ça fait partie de leur rôle. Donc entre donner envie et puis décréter une participation, il y a une petite frontière. »

Ici encore, il est important de trouver ce juste milieu entre le cadre imposé et la demande des jeunes. Cette dernière interlocutrice a alors questionné l'importance de ne pas oublier les jeunes et leurs demandes :

« Mais pour autant du coup, comment est-ce qu'on prend en compte la parole des jeunes sur les questions qui les concernent sans décréter les instances de participation. »

La priorité au mandat comme Demailly (2009, p. 25) le nomme, renforce ici encore la visibilité des projets de participation, c'est aussi une démarche éducative de permettre à ceux qui n'osent pas, ne se sentent pas capable de participer. Pour autant, comment laisser le choix aux jeunes et ne pas influencer et décréter leur participation ? Donner l'envie permettrait d'être une alternative entre aller chercher et une libre adhésion. Cela conduit à se demander si l'accompagnateur peut s'appuyer sur un réseau de collaborateurs internes ou externes pour valoriser et accroître son action.

En résumé, nous pouvons le visualiser ainsi :



1.1.5 Travailler en coopération

Les pratiques et les cultures peuvent différer d'un accompagnateur à un autre mais des tensions peuvent aussi émaner entre professionnels de diverses structures du fait de logiques de concurrence ou de valeurs opposées. Au sein même des équipes, ou concernant les partenaires externes, le travail en commun permettrait une meilleure coordination des actions, des échanges de savoirs et de pratiques ainsi qu'une meilleure visibilité auprès des jeunes et des commanditaires.

Le travail de groupe peut s'externaliser en dehors des structures pour identifier les missions des différents acteurs et créer des réseaux multi-professionnels. Aurore (Animatrice en association) soulève néanmoins le fait que les partenariats et la reconnaissance entre différents professionnels sont encore limités :

« Quelle est le lien réel entre les enseignants par exemple et les animateurs des structures conventionnées et ça, je pense qu'on a encore des marges de progrès à faire dans la reconnaissance des compétences de chacun et dans la réciprocité. »

Le MAIS (Mouvement pour l'accompagnement et l'insertion sociale) (2009 p. 66) a précisé que, dans un territoire, des partenaires doivent se reconnaître mutuellement, *« non seulement dans leurs savoir-faire, leurs compétences, mais aussi dans ce qui fait pour chacun son identité existentielle propre. Cela signifie qu'ils se reconnaissent dans leurs différences. Celles-ci fondent leurs complémentarités dans l'action. »* Ainsi, ces professionnels peuvent alors travailler ensemble malgré les différents domaines d'intervention qui les séparent et des logiques de concurrence qui peuvent

émaner des restrictions budgétaires, comme nous avons pu déjà l'étudier dans Jeupart 1. Les professionnels avaient évoqué que le climat contextuel pouvait inciter les structures au repli sur soi dans l'objectif de maintenir la fréquentation des jeunes pour stabiliser ainsi les financements et justifier leur activité. (Jeupart 1, p. 54-55). D'autres structures font d'elles-mêmes la démarche d'aller vers, de s'ouvrir à ces partenaires pour mobiliser des personnes ressources, et leurs partenaires deviennent des appuis, comme nous l'explique Marine (25 ans, en service civique dans une association) :

« C'est vrai qu'au début de l'année, on prend rendez-vous, avec un large éventail de personnes ressources, qui vont pouvoir nous aider à accompagner les associations dans leurs besoins, on s'est mis en relation avec le CRIJ, avec le centre de ressources de la vie associative de la Ville de Rennes, avec des personnes du CROUS, avec des personnes de l'Université, du service culture... »

C'est ainsi que Claudia (coordinatrice d'une association) conseille de réunir plus souvent différents partenaires pour échanger sur des situations d'accompagnement. Bernadette (représentante professionnelle dans l'habitat jeune), quant à elle, suggère d'aller encore plus loin, d'ouvrir à l'échelle internationale, de s'inspirer des pratiques venues du Québec par exemple.

« Ce serait bien peut être qu'on sache comment ça se passe dans d'autres pays européens ou au Québec, quelles pratiques ils ont. »

Dans les structures, le travail inter-équipe permettrait, quant à lui, d'apporter des regards pluridisciplinaires, comme nous l'explique Aurore (Animatrice d'une association). Ce double accompagnement serait tout autant important pour les jeunes car, si l'accompagnateur s'en va, le projet peut être fortement remis en cause, ce que Morgane (Chargée de mission en collectivité territoriale) souligne :

« Moi je vois sur la permanence, on est quatre animateurs à tourner donc il n'y a pas une personne qui fait l'accompagnement de projets et donc, il y a une personne qui va venir, poser une question, on va l'accompagner sur son dossier, elle va revenir et ça va pas être forcément la même personne qui l'a reçue la dernière fois et des fois je trouve ça bien, parce qu'on leur dit : 'voilà ça vous aide à reformuler votre projet, être plus au clair sur ce que vous voulez' »

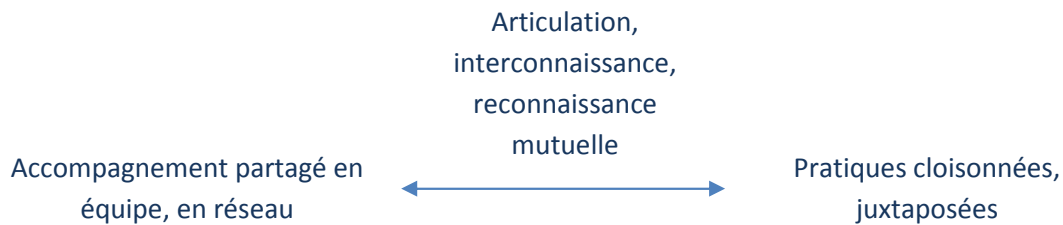
« Qu'est-ce qui se passe quand le référent, il change, il part, il est malade, est-ce que les jeunes attendent 6 mois, est-ce qu'ils n'attendent pas six mois ?, et du coup c'est important aussi d'avoir ce roulement »

Pour autant Nathalie (professionnelle mutualiste) met en perspective les limites liées aux dissonances de pratiques et soulève la nécessité de les harmoniser en mettant en place des temps communs, une culture commune au sein des équipes :

« Je crois qu'il y a quelque chose aussi au sein des équipes, tu parlais du travail d'équipe, mais il peut y avoir aussi des dissonances de pratiques en fait sur deux personnes qui n'ont pas la même vision des choses et qui peuvent avoir un peu des comportements contradictoires sur un groupe avec des objectifs différents. Il y a un travail de cohérence dans une équipe d'accompagnement qui peut être important à prendre en compte parce que des fois on pense que parce qu'on est animateur ou chargé de prévention, on fait le même travail, on pense la même chose, mais, des fois, pas toujours, et la notion de culture commune on en vient, elle est fondamentale à poser avant de travailler ensemble. Donc on essaye de favoriser ces temps-là, ces temps d'échanges aussi tout au long de l'année. »

Ainsi, travailler avec ses partenaires internes ou externes suppose des pratiques communes en équipe ou en réseau, bien qu'il existe certains partenaires d'un même territoire qui restent parfois cloisonnés par des logiques de concurrence. Ces pratiques peuvent alors s'harmoniser par la mise en commun et la création de temps d'échanges.

Au regard de ce point, voici ce que nous pouvons proposer sous forme synthétique :



Nous pouvons constater que l'accompagnateur doit faire face à des influences externes, qui lui sont imposées. Pour autant, ces contraintes peuvent être porteuses de sens, notamment pour que l'accompagnateur devienne visible des financeurs et des jeunes parce que liées à ses fonctions, il répond à un projet politique, se réfère à une fiche de mission, à un projet associatif. Ses fonctions ou missions constituent à intervenir « pour le bien-être des jeunes ». Ainsi; nous pouvons aussi observer les tensions qui émanent de la demande des jeunes.

1.2 Prioriser la demande des jeunes

Nous nous attacherons ici aux tensions que peuvent soulever les attentes des jeunes. Comment l'accompagnateur doit-il répondre aux attentes de sa structure sans oublier la place des jeunes ? Il s'agit de « la demande » comme Demailly (2009, p. 25) le nomme. Les points de tensions mis en évidence dans cette deuxième sous-partie soulèvent les questionnements suivants :

- Comment répondre aux objectifs des jeunes ?
- Comment formaliser une participation sans imposer trop de contraintes aux jeunes ?
- Comment être réactif, tout en inscrivant les projets dans la durée ?
- Comment valoriser l'engagement sans le rendre obligatoire ?

1.2.1 S'adapter le plus possible à la demande

Dans les recommandations européennes, nationales ou encore locales, pour faire émerger la participation il serait nécessaire de s'adapter aux jeunes, à leur demande, de « placer l'utilisateur au centre du dispositif ». Pour le MAIS (2011, p. 65) « *L'accompagnement social s'articule en fonction de la personne et non de la structure, et doit être exercé de telle sorte que puisse être entendue la parole du sujet afin de favoriser plutôt l'autonomisation que la normalisation.* »

Katy (27 ans, militante dans une association) nous explique l'importance de cerner les besoins des jeunes :

« Nous, en tant qu'animateur d'équipe, pour le coup, il faut qu'on puisse savoir qui on a en face de nous, ce qu'ils veulent et ce qu'ils ne veulent pas. »

Les personnes rencontrées nous parlent de l'accompagnement comme un processus dynamique qui évolue avec le temps. Différents facteurs peuvent faire évoluer l'accompagnement. Douard (2014) parle d'adaptation de l'accompagnement, de le régler au mieux à la « situation ». Observer ces situations est une manière de pointer la complexité de chaque cas, marqué par l'imbrication de données :

- Spatio-temporelles : il s'agit ici de la durée, des agendas de chacun, des impératifs de temps, comme une réunion programmée sur deux heures qui devra être stoppée même si les participants ont encore des choses à évoquer ;
- Sociales (déterminants sociaux et stéréotypes) ;
- Culturelles (construction de l'être social).

Nathalie (professionnelle mutualiste) nous éclaire sur la méthodologie à adopter pour personnaliser l'accompagnement :

« C'est de ne pas plaquer des choses, c'est de ne pas arriver avec des idées préconçues, de laisser la parole se faire, le brainstorming. Il y a plein de méthodes, de mettre un problème, une question, une crise sur la table et de regrouper des gens et faire en sorte que la parole se libère pour construire des réponses éventuelles que chacun peut amener. Surtout se laisser des temps d'évaluation, d'analyse pour faire évoluer les choses, que les choses ne sont jamais figées, et que c'est pas parce que tu pars avec une idée le lundi 25 janvier, que le 3 juillet tu dois être toujours dans le même processus. »

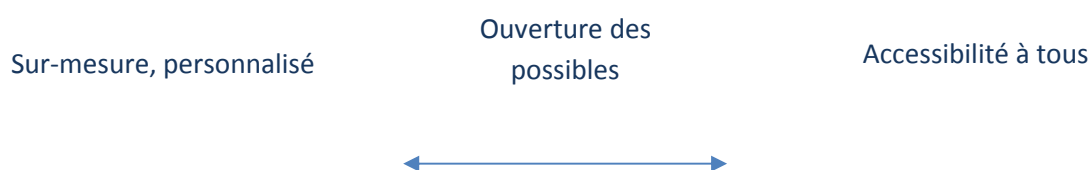
Il serait parfois nécessaire de partir de la personne mais aussi de son environnement en questionnant la demande et ce qui est possible et réalisable. De faire du sur-mesure. Quelles sont les possibilités ?

Ce questionnement permet à la fois de prendre en compte la demande et les outils disponibles dans le territoire. Une méthode a notamment été relevée par Aurore (Animatrice d'une association) lors d'une formation à laquelle elle a assisté :

« La méthode CAUSALE et la méthode EFFECTUALE, c'était notamment sur tout ce qui était accompagnement à la créativité et celle qui nous la présentait disait, oui s'il y a un jeune qui veut créer par exemple un gâteau au chocolat donc ça serait plus la méthode CAUSALE, donc là nous on va l'accompagner en lui disant donc oui tu veux te créer un gâteau au chocolat donc il te faut quoi, donc du chocolat, du beurre, sucre et ça devrait aller. Oui mais si on prend dans l'autre sens donc là plus le modèle EFFECTUAL, sur tu veux créer un gâteau mais qu'est ce t'as dans ton frigo, oui bon t'as peut-être pas d'œufs, mais t'as tel truc, t'as pas du chocolat mais t'auras des framboises. Du coup c'est aussi, l'image je trouve intéressante sur on a une idée mais partir aussi de qui on est, qu'est-ce qu'on sait faire et des fois on a souvent tendance à dire, alors toi tu veux faire ça alors tu vas dans telle structure tel truc voilà et on ne part pas forcément de qui ils sont et ce qu'ils ont envie quoi »

Les accompagnateurs peuvent permettre une accessibilité à tous, tout en personnalisant les demandes grâce à l'ouverture des possibles, c'est-à-dire étendre un dispositif, s'intéresser à ce qui existe dans un territoire... Comment font-ils alors pour coordonner les objectifs qui leur sont confiés et ceux des jeunes ?

Schématisons les deux formes de possibilités et son alternative proposée :



1.2.2 Objectif du jeune /Objectif de l'accompagnateur sont-ils partagés ?

Les demandes de participation des jeunes devraient être en accord avec les valeurs de l'association, comme nous l'a précisé Katy (27 ans, militante d'une association) :

« Que c'est un projet qui fasse sens et pour eux, et qu'il soit en raccord avec le projet du mouvement. »

Ainsi le MAIS (2011, p. 68) précise *« D'autant que les associations de bénévoles, comme les équipes de professionnels, se réfèrent à des valeurs qui ont constitué le socle des principes légitimes d'intervention de l'accompagnement social : pour les bénévoles, ces valeurs doivent se retrouver dans le projet associatif, document qui traduit le sens politique de l'action tout en évoquant le socle des valeurs, les objectifs qui fondent l'association, et l'éthique qui anime ses bénévoles... Pour les professionnels, ces valeurs s'expriment dans le projet de service qui précise, entre autres : les valeurs de référence ; les missions et les principes d'actions, l'organisation et le fonctionnement ; l'analyse des besoins de la population accueillie et la cartographie des partenaires. »*

Ces projets peuvent être à double objectif selon Morgane (Chargée de mission en collectivité territoriale) :

« On part d'intérêts croisés, la structure elle a intérêt à trouver un bénévole pour lui filer un coup de main et le jeune là il a un intérêt parce que professionnellement ça lui peut lui apporter d'acquérir des compétences »

Et parfois les objectifs de l'accompagnateur peuvent être heurtés par les contraintes du jeune, comme l'illustre Bernadette (représentante professionnelle dans l'habitat) :

« Il est 5h le soir, elle rentre au foyer, elle voit une animatrice : 'Bonjour, ça va pas du tout, parce qu'il fait chaud...' Et en fait la préoccupation de l'animatrice, c'était : 'ce soir il y a une soirée barbecue, il fait beau tout ça, tu t'es inscrite tu viens'. Donc l'incompréhension entre les deux, il faudrait peut-être qu'on travaille justement sur cet accompagnement individuel, sur c'est quoi écouter ? Comment est-ce que j'écoute, tout en respectant moi mes objectifs. Parce que moi mon objectif, c'était la soirée, effectivement elle est prévue, les jeunes devaient s'inscrire, ça c'est mon boulot, j'ai des comptes à rendre peut-être à ma direction. Mais mes besoins à moi et puis le jeune avec toutes ses préoccupations, comment est-ce qu'on gère ça. Donc voilà pour dire, entre individuel et collectif, ça peut froter, et que le métier d'animateur, c'est aujourd'hui être entre les deux. »

Les contraintes liées aux objectifs ne sont pas les seules, l'accompagnateur doit parfois aussi tenir un rôle d'éducation vis-à-vis des jeunes à propos duquel Morgane (Chargée de mission en collectivité territoriale) se questionne :

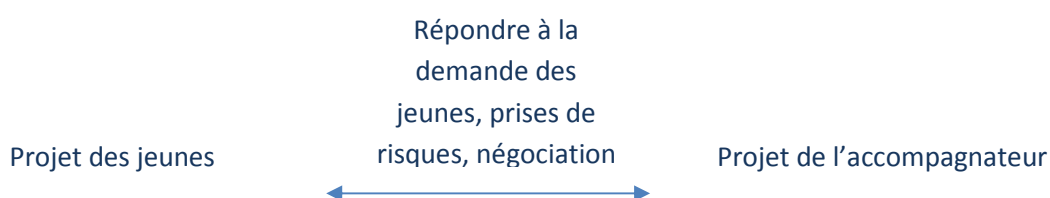
« Comment accompagner les jeunes, dans une logique de parcours et en même temps accueillir la participation des idées de jeunes, qu'ils veulent dire des choses et voilà et en même temps assumer un positionnement éducatif et là, il y a quelque chose d'un peu fin à travailler, qui est très complexe. C'est-à-dire : comment est-ce que y a des jeunes par exemple qui veulent, organiser un truc autour du karting ou aller au paint-ball, oui ça peut être intéressant d'accompagner cette demande mais l'équipement dit aussi porter d'autres valeurs éducatives et donc à quel moment, comment on combine ça, comment on peut accueillir la demande en gros et en même temps combiner son boulot d'éducateur ? »

Cette situation de devoir laisser faire peut mettre l'éducateur en situation de non réponse, il doit alors s'adapter et faire face à l'imprévu, comme l'exprime Nicolas (25ans, étudiant, militant d'une association) :

« Demander à des jeunes de participer, c'est aussi prendre le risque qu'ils fassent un truc qui ne convient pas du tout à l'accompagnateur, c'est franchement de la mise en danger. »

L'accompagnateur se trouve alors dans une situation où il a des objectifs à atteindre et où il se doit aussi de répondre aux objectifs des jeunes et à ceux des décideurs/financeurs, tout en assumant parfois un rôle éducatif. Il serait donc important de formuler des intérêts communs entre les trois parties. Pour faire correspondre ces objectifs, doivent-ils pour autant les formaliser par un contrat ?

Au regard des deux tensions évoquées, voici ce que nous pouvons soumettre comme alternative :



Contractualiser l'autonomie ?

Comme nous l'avons vu dans Jeupart 1, la participation serait une clef de l'autonomisation des jeunes, par l'émancipation, l'apprentissage social qui passe par l'exercice d'un choix, d'une liberté

d'expression. Et l'accompagnateur est quant à lui contraint, par le cadre de sa mission, de formaliser l'engagement de la participation en vue de garantir un résultat visible. Il s'agit ainsi d'une reconnaissance mutuelle : *« La contractualisation s'imposerait alors dans une vision de l'accompagnement comme traduction d'une finalité partagée et d'une responsabilité collective »*, selon les propos d'Olivier Douard (2014, p. 2). Celle-ci s'apparente à l'adhésion du jeune par un engagement formel mais non contraignant.

« Je pense que la notion de contrat mutuel, elle est importante, parce que, pour qu'il y ait engagement, il ne faut pas non plus déresponsabiliser les jeunes. Il faut reconnaître que monter une initiative et s'engager c'est une exigence aussi, et du coup voilà. Accompagner, c'est dire à des jeunes : 'oui, votre projet, votre initiative, elle est intéressante, nous on va y passer du temps'. C'est se mettre d'accord aussi en passant une forme de contrat, sur nous ce qu'on va faire sans vous déposséder de votre projet » Morgane (Chargée de mission en collectivité territoriale)

« Il y a une adhésion mais, du coup, qui n'est pas payante et il signe la charte pour dire, c'est une charte des valeurs en fait, ça n'engage à rien juste à savoir quelle valeur l'association défend. » Marine (en service civique dans une association)

A l'inverse, pour certains accompagnateurs, un réel engagement est clairement demandé de la part des destinataires en échange de quelque chose, ce que Nicolas (25 ans, étudiant, militant dans une association) montre au sein de son mouvement :

« Qu'on soit encadrant ou statut de encadré dans l'association, ce qui est demandé, c'est une forme d'assiduité en contrepartie de quoi, il y a des récompenses ; c'est-à-dire, par exemple, l'association, quand un jeune responsable d'animation s'engage, elle lui propose de lui payer son BAFA par exemple ; ça c'est une forme de contrepartie. »

Cependant ces différentes formes de contractualisation peuvent parfois aller à l'encontre de l'autonomie des jeunes par de réelles contraintes qui leur sont imposées ; ce qui a été constaté par Morgane (Chargée de mission en collectivité territoriale) dans son territoire :

« Nous, les conseillères de la mission locale, elles disent franchement, qu'elles trouvent voilà des jeunes qui bénéficient de financement dans le cadre de dispositifs par exemple ont quand même sans doute plus de compte à rendre, entre guillemets, que les autres jeunes et ça passe aujourd'hui par la participation, c'est-à-dire aujourd'hui y a des fois des jeunes qui sont sur quatre projets en même temps. »

Pour autant, il serait nécessaire de nuancer les formes d'engagement légères, sur le court terme, et celles sur le long terme. L'importance serait d'ouvrir les possibilités de participation éphémères et celles qui nécessitent du temps ; c'est ce que précise Aurore (animatrice dans une association) :

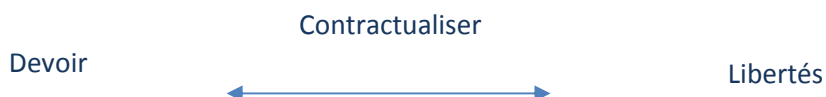
« Sur un jeune qui veut devenir bénévole la veille du festival. Bah, du coup, faut que ça soit possible et, du coup, faut qu'on rende cela possible » (spontanéité, microprojet)

Nicolas (25 ans, étudiant, militant d'une association) confirme ce propos en insistant sur l'engagement à long terme dans son association :

« Dans notre association, quand on participe, on met le doigt dans un engrenage dont on n'est pas sûr de sortir tout suite en tous cas. »

Entre imposer et laisser toutes les libertés, la reconnaissance mutuelle peut se faire par une forme de contrat où les objectifs de chacun sont définis. Pour autant, cette procédurisation peut alors freiner certains engagements. Laisser le champ des possibles, notamment par des formes légères de participation, serait alors une alternative. Ainsi comment peut-on adapter la durée de l'accompagnement au vue de ces différentes formes de dispositifs proposés ?

Schématisons les deux formes de possibilités et son alternative proposée :



1.2.3 Être réactif ou durabilité des actions

Comme nous l'avons évoqué, certains accompagnements nécessitent du temps pour qu'il y ait un réel engagement et que le travail en partenariat permette d'assurer la pérennité des actions. Le temps est pourtant de plus en plus précieux, découpé et évalué. Il faut aussi être réactif aux demandes des jeunes et à leurs évolutions, y compris aux demandes ponctuelles. Dans leurs démarches, les accompagnateurs vont être confrontés à des délais à tenir dans le cadre des appels à projets :

« Ce n'est pas des projets qui sont forcément sur un an, c'est des projets qui sont sur plus longtemps ». Katy (militante d'une association)

« Les institutions vont créer un projet, vont le financer pendant deux ans, et au moment, au bout de deux ans où l'expérimentation a bien fonctionné, au moment où ça fonctionne, il n'y a plus de sous derrière et du coup, tout le monde s'arrête parce que ça prend du temps et qu'il y a des salariés derrière des structures et au final c'est dommage parce que c'est des actions qui commençaient à bien marcher. » Claudia (coordinatrice d'association)

Nathalie (professionnelle mutualiste) insiste alors sur les limites qui émanent des financeurs :

« C'est le temps aussi de faire les choses, de pas être sur du projet ponctuel, mais les projets à long terme, c'est vrai que beaucoup de gens en parlent mais on revient, en fait c'est paradoxal, parce que la notion d'appel à projets, elle est contradictoire avec les attentes de ces financeurs, qui veulent des projets au long court. Nan mais c'est vrai on te dit : 'oui, faut pas que les projets soient saupoudrés, du micro-projet, de la micro-action, mais qu'on soit bien sûr du travail à long terme' mais les financements sont sur des projets à temps court ».

Pour autant, accompagner nécessite de « rebondir » rapidement sur la demande des jeunes selon Emmanuel (animateur dans une association) :

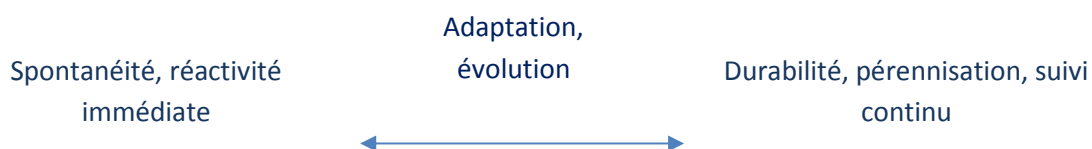
« Mais, par exemple, saisir des opportunités quoi. Quand y a des jeunes qui sont là, c'est clair ne serait-ce qu'être présent, regarder, il est là lui, ça veut dire et c'est vrai que ça prend vachement de temps. Réagir, même avec 'je suis Charlie', tout ça, y avait plein de choses, être là dans les établissements, tiens tu peux rebondir... Mais tu ne peux pas être partout. »

C'est ainsi que Morgane (chargée de mission en collectivité territoriale) évoque ensuite un exemple qui s'est déroulé sur son territoire. Elle explique que prendre du temps peut être source de démotivation des jeunes :

« C'était un projet monté entre une animatrice et une éducatrice spécialisée, qui accompagnaient un groupe d'une quinzaine de filles autour de quinze ans qui avaient des envies d'activités pour être entre elles. Je trouve qu'ils avaient plutôt bien fait les choses, ils avaient bien construit le projet avec les filles. Ils avaient d'abord fait passer un petit questionnaire, ensuite ils ont vraiment joué sur les sondages formels et informels. (...) Elles étaient une quinzaine, elles avaient même ramené des copines de quartier tout ça, c'était super dynamique, bien lancé et, en fait, ça s'est essoufflé très vite dès la mise en place des actions, c'est sans doute que l'action a trouvé à se concrétiser longtemps après les premières envies exprimées donc le souci de réactivité mais lié à l'envie de bien faire, de bien structurer et de partir de l'envie des filles et tout ça, sauf qu'au bout du compte la mise en place de l'action huit mois après, elles étaient pour certaines dans autres choses en fait. »

Des dispositifs peuvent être inscrits dans le temps pour concrétiser une réelle participation des jeunes ; cependant, au vu du public concerné, il est parfois nécessaire d'être réactif à leurs demandes, d'être présent avant qu'ils passent peut-être à autre chose. S'adapter et faire évoluer le projet peut permettre de pallier ces tensions. Comment l'accompagnateur peut-il alors mettre en avant cet engagement, le valoriser sans tomber dans la séduction ?

Au regard de ce point abordé voici ce que nous pouvons proposer sous forme synthétique :



1.2.4 Valorisation de l'engagement (besoin de valorisation de l'expérience)

Pour encourager la participation des jeunes, la question du comment valoriser cet engagement est soulevée. Comment leurs compétences développées sont aujourd'hui valorisées ? Pour autant, il ne faudrait pas que cette participation se transforme en intérêt uniquement personnel, c'est-à-dire que l'intérêt de l'engagement soit réduit à une forme d'acquis professionnel. Nathalie (professionnelle mutualiste) s'interroge alors sur comment cet engagement pourrait être mieux valorisé notamment en termes de compétences. Elle montre aussi que dans certaines filières cet engagement est traduit par la validation d'une matière :

« C'est comment est-ce qu'on transpose cet engagement en compétences développées et dans l'enseignement supérieur, ça évolue aussi, puisque y a quand même aujourd'hui des choses où un engagement militant peut être valorisé au même titre qu'une UE psycho. Donc ça c'est intéressant que ça intègre des programmes d'éducation nationale »

Aurore (animatrice d'une association) présente quant à elle les limites en montrant que les jeunes utiliseraient ces dispositifs, non plus pour les valeurs de l'association, mais pour leur insertion professionnelle :

« Sur des bénévoles que l'on peut rencontrer sur : 'je veux faire du bénévolat pour remplir mon CV parce que mon CV, il est un petit peu vide et que c'est compliqué d'avoir un stage et de trouver un boulot'. Du coup, des fois... Ça professionnalise le bénévolat, ça utilise le monde associatif où des fois les gens n'ont pas cette culture commune. »

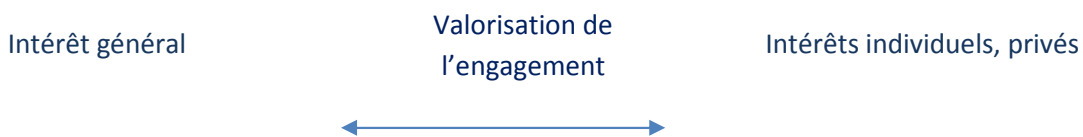
Plus concrètement, Nicolas, (25 ans, étudiant, militant dans une association) soumet l'idée d'une carte qui donnerait le droit à des réductions par exemple. Cependant, il est conscient des limites occasionnées par une valorisation en récompense, comme il l'illustre au sein de son association :

« L'idée de peut-être mettre en place une carte du bénévole qui donnerait des réductions pour des concerts ou voilà, une carte qui serait signée par le maire, un truc qui reconnaît le temps que tu donnes »

« Il y a un budget valorisation sur l'équipe camps. Le directeur a le droit à 250 euros de facture chez Décathlon, en gros, alors pour l'équipement, duvet, tente, et bon au bout d'un moment moi j'ai tout, donc je me retrouve avec 250 euros à claquer. Donc je ne le fais pas évidemment, bon, la seule manière qu'on a trouvé pour valoriser ces responsables et ces directeurs c'est le pognon. En plus, c'est une manière détournée, ce n'est pas légal. »

Participer nécessiterait une valorisation pour reconnaître l'engagement des jeunes, leur temps consacré, il faudrait le rendre accessible et visible ; néanmoins il s'agit de montrer un réel intérêt et de ne pas transformer cette participation en profit.

Ainsi, nous pouvons schématiser les deux tensions que nous venons d'aborder ; au centre se situe l'alternative proposée par nos interlocuteurs :



Les tensions liées à la demande des jeunes nous démontrent que l'accompagnateur tient un rôle d'interface ; il s'intéresse entièrement à la demande du jeune tout en devant prendre en compte son contexte d'intervention.

En conclusion de cette partie, nous pouvons dire que l'accompagnateur se situe au sein d'un triptyque des pratiques d'accompagnement où plusieurs tensions peuvent complexifier ses pratiques. Il doit prendre en compte les demandes liées au mandat qui émanent des financeurs, du dispositif, de la structure, mais aussi celles liées à la demande des jeunes. Certaines fonctions, missions, peuvent amener à résoudre les tensions liées à la triple demande. Il n'est pas toujours simple de ne pas prioriser une des demandes. Accompagner la participation s'inscrit alors dans un processus prenant en compte :

La mobilisation :

- Encourager les participations de tous, tout en prenant en compte les objectifs d'un dispositif qui peut restreindre la participation —→ **Développer l'aller-vers**
- Impulser la participation des jeunes, aller vers, tout en laissant la libre-adhésion des jeunes au projet —→ **susciter l'envie**
- Encourager les participations, aller chercher, tout en pouvant répondre aux demandes de participation venant des jeunes —→ **Ouvrir les possibles**

Le suivi :

- rendre lisibles et visibles les dispositifs de soutien à la participation, tout en évitant un formalisme contraignant —→ **Adapter les cadres, les assouplir**
- Répondre à l'ensemble des attentes : celles du jeune et celles du projet —→ **Trouver un intérêt commun**
- Accompagner toutes les initiatives, y compris les micro-projets, en s'appuyant sur des relations interpersonnelles, peu visibles. —→ **Rendre visible toutes les participations via une reconnaissance mutuelle**
- Travailler en équipe et en partenariat pour valoriser, renforcer l'accompagnement, tout en développant des pratiques communes —→ **Coopérer, mutualiser**
- Formaliser la participation par un contrat mutuel sans pour autant imposer un engagement contraignant pour les jeunes —→ **Mettre en place un contrat de réciprocité**

L'émancipation :

- Créer des dispositifs qui s'inscrivent dans le temps, tout en étant présent et réactif pour chaque demande —→ **Adapter les pratiques, faire évoluer les dispositifs, rendre le temps modulable**
- Une reconnaissance de la participation des jeunes à faire évoluer, sans pour autant instrumentaliser l'engagement —→ **Valoriser l'engagement des jeunes qui participent**

Ces fonctions qui émanent de la tension entre deux demandes trouvent dans les pratiques des réalités différentes : c'est-à-dire comment on intervient, on se positionne en tant qu'accompagnateur ?

2 Positionnement et pratiques à inventer/ Quelles postures ? Quelles pratiques de la relation ?

Nous faisons référence à ce que Paul (2004) appelle la relation et la posture d'accompagnement. L'accompagnement implique une relation entre l'accompagnateur et l'accompagné. Une relation de confiance doit s'installer dans les deux sens. La posture renvoie à la distance choisie. Le tutoiement est-il utilisé par exemple ? Nous aborderons deux axes : qui est l'accompagnateur (un éducateur, un compagnon ou encore un ami) ? Et comment l'accompagnateur adopte-t-il une posture de retrait ?

Les tensions évoquées sont donc liées au positionnement de l'accompagnateur : sa relation avec les jeunes ainsi que sa posture.

2.1 Qui est l'accompagnateur ?

Comme nous l'avons évoqué précédemment une relation interpersonnelle se construit entre les jeunes et l'accompagnateur ; quel positionnement ce dernier doit-il alors adopter ? Les tensions que nous allons évoquer sont celles-ci :

- L'accompagnateur est-il un éducateur transmettant un savoir ou doit-il se positionner à la même hauteur, en étant un compagnon ?
- Comment fait-il pour être un compagnon en ayant des objectifs ?
- Une relation de proximité peut-elle être contraignante ou permet-elle d'enrichir la relation ?

2.1.1 Positionnement éducatif ou relation d'égal à égal

L'accompagnateur peut tenir un rôle d'éducation par la transmission d'un savoir. Ce dernier créer une relation avec les jeunes mais comment fait-il pour transmettre ce savoir lorsqu'il est contraint de dépasser ce positionnement maître-élève ? Pour expliquer ce rôle, Douard (2014) fait référence au compagnonnage, « Il [L'apprenti] est accompagné par un maître qui le laisse pratiquer tout en surveillant son évolution. L'accompagnement vise son perfectionnement par la transmission, en lui montrant par l'exemple les gestes qui lui manquent encore et en lui apportant les explications nécessaires à leurs compréhensions ».

Morgane (chargée de mission en collectivité territoriale) a précisé à ce sujet :

« C'est le fait d'assumer le positionnement éducatif, c'est-à-dire qu'à un moment on réussit à être dans cet enjeu éducatif à le remplir en n'étant pas uniquement dans l'accompagnement d'initiatives »

Ce qui peut notamment questionner certains sur le rôle à tenir comme Nicolas (25, ans, étudiant, militant d'une association) :

« Les gamins, les 15/18 là, comment on arrive à les faire passer d'une posture de voilà, on vient pour consommer du loisir, à... j'ai envie de m'engager dans un projet collectif. Pour nous, ça prend un peu de temps ce truc-là, ça prend du temps et je pense qu'on n'a pas forcément les bonnes méthodes. »

Ainsi Morgane (chargée de mission en collectivité territoriale) a mentionné que le contrat mutuel entre les jeunes et l'accompagnateur permettrait de légitimer ce rôle éducatif :

« Accompagner la participation des jeunes ça serait prendre en compte une initiative de jeunes individuelle ou collective et lui donner le moyen de se réaliser en passant un contrat mutuel et dans une perspective éducative »

Nathalie (professionnelle mutualiste) appuie ce propos en précisant qu'il s'agit de responsabilités partagées :

« Je crois que la responsabilité partagée c'est quelque chose à partir du moment où chacun se sent responsable du projet, de l'idée, de la démarche, forcément il va s'investir. »

Pour autant, ils peuvent ne pas se positionner dans un rapport de supériorité tout en assumant une certaine responsabilité en protégeant les jeunes contre les risques éventuels, comme l'ont souligné fortement les acteurs de l'éducation populaire :

« Ça va jamais en descendant. C'est-à-dire un échange de jeunes à jeunes tout le temps. Le week-end dernier par exemple, on était sur un week-end de formation au projet du mouvement et formations des responsables. C'est des jeunes actuellement dans l'asso qui forment d'autres jeunes à qu'est-ce que c'est le mouvement ; pour des jeunes qui viennent seulement de découvrir ou mettre un pied dedans. » Katy (27 ans, militante d'une association)

« Je voulais faire les choses à la même hauteur qu'eux, enfin ne pas avoir plus de pouvoir qu'eux tout en protégeant bien sur leur intégrité physique et morale, ça va de soi ». Maxime (Animateur d'une association)

C'est aussi ce qui est précisé par les associations de jeunes, et l'exemple cité par Clémence quand elle évoque la responsabilité partagée de tous (19 ans, étudiante, bénévole dans une association) :

« On est tous égaux à la base comme on est tous des potes, on est une grosse bande de 80 potes maintenant mais c'est un peu compliqué mais on n'est pas, enfin il n'y a pas un accompagnant et un jeune, c'est vraiment on est tous au même niveau et même dans les réunions CA par exemple, il n'y a pas le vice qui va être moins pris en compte parce que il est juste vice quelque chose quoi »

Selon nos interviewés, il serait possible de tenir ce positionnement d'égal à égal, d'être l'ami, le compagnon, tout en impliquant les jeunes, notamment par une responsabilité partagée entre l'accompagnateur et le jeune. Mais comment l'accompagnateur fait-il concrètement pour atteindre des objectifs tout en n'étant pas seulement dans une dynamique maître-élève ?

Pour résumer, nous proposons le schéma suivant :



2.1.2 Rigueur des outils de suivi et convivialité des rencontres: Allier formel et l'informel ?

Comme nous avons pu le voir précédemment, les accompagnateurs se doivent de répondre à des objectifs au vu de leur structure ou du projet dans lequel s'inscrit leur démarche d'accompagnement. Pour autant, nous avons aussi montré que cet accompagnement n'impliquait pas une relation de supériorité et que bien souvent se développait une relation de proximité entre les jeunes et l'accompagnateur. Comment les accompagnateurs font-ils pour atteindre ces objectifs tout en instituant un cadre informel ?

Dans les observations menées au sein des MRJC, beaucoup d'exemples permettent de mettre en évidence cette ambivalence entre cadre informel et objectifs à atteindre. Les séances sont en effet découpées dans le temps, l'accompagnateur et les jeunes se réunissent à une date précise, sur des tranches de deux heures le plus souvent. Lors des observations de réunion d'équipe entre un ou une permanent(e) et des jeunes, nous avons constaté que les retards de jeunes ne sont pas remarqués comme dans l'observation 3 (une réunion entre un permanent et des jeunes en équipe). Trois jeunes sont arrivés trente minutes en retard, ils se sont excusés ; mais, pour autant, l'animatrice leur a signifié que ce n'était pas grave ; elle a même rigolé de leurs oublis et les a invités à rejoindre le reste du groupe. Les animateurs utilisent, de plus, des techniques de l'éducation populaire pour structurer leurs interventions : technique de détente pour introduire la séance comme dans l'observation 5, (une réunion d'équipe entre un permanent et des jeunes en équipe) où l'animatrice a introduit sa séance par un temps de discussion appelé « coup de gueule et coup de cœur de l'année ». Chaque jeune devait alors s'exprimer à tour de rôle pour parler de son année passée, notamment en précisant un moment qu'il avait apprécié et un autre qu'il avait moins apprécié. Cette discussion a permis un échange d'émotions, et de mieux se connaître entre jeunes.

Le jeu fait lui aussi partie du temps des séances, ainsi que le partage du goûter que nous avons pu observer dans la quasi-totalité des réunions d'équipe. Les animateurs connaissent réellement les jeunes, ce qu'ils font en dehors du mouvement ainsi que leur famille, comme dans l'observation 3 (une réunion d'équipe entre un permanent et des jeunes en équipe) où l'animatrice avait appelé une maman par téléphone pour savoir où étaient les jeunes, ou dans l'observation 7 (une réunion d'équipe entre un permanent et des jeunes en équipe) où les mamans sont arrivées en même temps que leurs enfants et ont fait la bise à tous les jeunes puis ont discuté avec l'animatrice concernant la vie du village ou encore les activités de chacun.

Toutefois des temps d'écriture et de mise en pratique sont utilisés : un cahier est attribué à chaque équipe où ce sont les jeunes qui notent le déroulé de leur séance ; des outils sont aussi utilisés pour les faire s'exprimer : débat mouvant, utilisation de grandes affiches et rédaction de mails et lettres en groupe. Ce positionnement peut parfois soucier certains animateurs, comme dans l'observation 6 (une réunion d'équipe avec un permanent et trois jeunes collégiens) où l'animateur nous a précisé après la réunion qu'il voulait les laisser faire, mais qu'il était parfois difficile de définir les objectifs avec eux, et qu'il avait sollicité dernièrement une collègue pour en discuter.

L'informel peut donc devenir une technique à part entière de travail, comme nous l'explique Sophie (21 ans, étudiante membre d'un collectif) :

« C'était la première fois qu'on se voyait, on avait utilisé des brise-glaces, pour, vraiment, créer de la cohésion, enfin, dynamiser, rendre actif tout le monde et on a aussi beaucoup joué avec les différents outils d'animation pour en fait que les contenus soit variés et que chacun ait envie

de participer à sa manière dans la réunion et on devait utiliser aussi les repas partagés pour vraiment amener la discussion informelle et justement continuer de monter les projets autres que quand on est en réunion bien formelle. On utilise l'informel aussi pour que ça réponde aussi... »

Atteindre des objectifs peut devenir possible dans la convivialité en utilisant des techniques informelles comme celles utilisées dans l'éducation populaire avec des outils de suivi méthodologique par exemple. Cette proximité accentuée par la convivialité peut-elle parfois devenir contraignante ?

Au regard de ce point abordé, voici ce que nous pouvons proposer sous forme synthétique :



2.1.3 Relation de proximité : l'éducateur ou l'ami quelles limites à se fixer ?

Le positionnement d'accompagnement s'appuie sur une relation inscrite dans la proximité et dans la durée, des liens se créent et peuvent parfois amener à mettre de côté les codes formels entre l'accompagnateur et le jeune, et cette relation forte peut parfois être source d'opportunités et renforcer le positionnement éducatif :

« Après la question du positionnement parfois elle peut être un peu délicate, mais elle a cet avantage quand même de ne pas forcément différencier, qui est qui. Moi j'aime bien me faire remettre en place par un jeune, je trouve que là on a gagné quelque chose » Emmanuel (animateur d'une association)

« Je pense qu'il y a quand même quelque chose d'assez fort qui peut se passer avec l'animateur et c'est un repère, c'est un adulte référent aussi souvent, c'est ce qui permet aussi la qualité des projets, c'est paradoxal, mais des fois, c'est ce qui, c'est cette part de l'interpersonnel qui permet d'aller loin moi je trouve » Morgane (chargée de missions en collectivité territoriale) :

Cette proximité peut passer par des échanges et des techniques informelles, comme donner son propre numéro de portable, comme l'illustre Bernadette au sein de sa structure (représentante professionnelle dans l'habitat jeune) :

« Ça fait partie de ces gars qui ont donné leur numéro de téléphone perso... Comme c'est un peu compliqué d'obtenir un téléphone pour soi. Il leur envoie des SMS, pour dire qu'il y a telle activité, mais c'est lui qui a signé un accord moral avec eux : 'tiens voilà mon téléphone personnel, quand je ne suis pas là, pas de sms, et ça marche quoi.' »

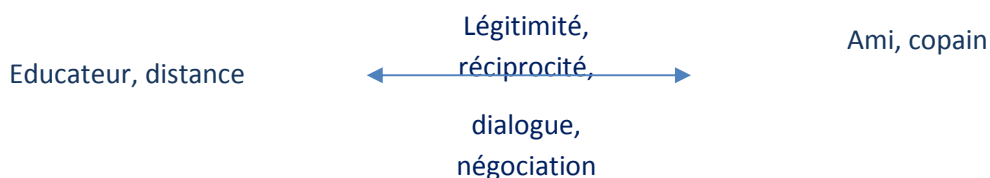
Toutes ces relations de proximité peuvent alors poser des questions à certains accompagnateurs notamment sur la réelle autonomisation des jeunes dont Aurore (animatrice d'une association) nous fait part :

« C'est la question de l'affect, du côté « papa, maman » ; on envoie une petite carte postale ; on fait un petit cadeau à la fin de l'année, et donc pourquoi ça me pose question ? Je trouve que ce n'est pas forcément voilà aider à l'émancipation et à l'autonomie. On a aussi une vie en dehors de notre travail, donc revoir un jeune, dans telle situation, voilà il y a aussi des fois des personnes, ils ont le numéro de portable de l'animateur, ils peuvent envoyer des petits textos, du coup c'est à chaque fois, ça, ça me pose question. »

Toutefois ce positionnement peut être modulable selon chaque accompagnateur. Si cette proximité peut poser problème, le dialogue peut être la solution, comme le suggère Nathalie (professionnelle mutualiste) :

« Je crois qu'il n'y a pas de recette, c'est une question d'individu, il faut se dire les choses quoi, faut se fixer soit même ses propres limites et que si on voit qu'une relation nous est dérangeante ou dérangement pour le jeune, il faut en discuter et puis passer le relais éventuellement ça peut être une solution. Mais je pense qu'il faut discuter les choses. On oublie souvent que des fois la parole désamorçait beaucoup de trucs et ce sont ces non-dits qui mettent souvent des situations compliquées. Alors qu'il suffirait de dire : 'voilà tu vois je pense que tu m'as envoyé un sms à minuit et demi, sans être dans l'agressivité, mais écoute à minuit et demie, je suis désolée mais j'ai autre chose.' »

Ainsi une relation de proximité peut être avantageuse et renforcer un accompagnement, toutefois elle ne doit pas être dérangeante et nuire aux jeunes ou à l'accompagnateur. Clarifier ce positionnement par le dialogue peut permettre d'ajuster la relation. Il s'agit de la reconnaissance mutuelle de la légitimité. Voici schématiquement ce que nous proposons entre ces deux postures :



Les tensions liées à la relation entre le jeune et l'accompagnateur nous ont montré qu'il s'agit d'un positionnement choisi par les deux parties, tout en négociant les avantages et les inconvénients d'une proximité entre les deux parties. Nous allons désormais nous intéresser à la posture, c'est-à-dire la distance de l'accompagnateur dans sa pratique.

2.2 La posture

Il s'agit ici de clarifier comment l'accompagnateur se positionne face aux jeunes en tant que personne-ressource.

2.2.1 Le bon dosage : Les laissez faire ou orienter la participation ?

Jeupart 1 avait montré que l'accompagnateur devait soutenir, être présent, accompagner, tout en laissant faire, en restant disponible si besoin sans pour autant trop influencer, trop formater les participations. Comment s'impliquer et adopter une posture de retrait ?

L'accompagnateur est un guide, qui conseille et oriente. Cette posture peut questionner les accompagnateurs, comme Morgane (Chargée de mission en collectivité) :

« Il a effectivement la question de comment on accompagne les projets, enfin sans les sans déposséder les jeunes de leurs initiatives ? »

Il s'agit pour nos interlocuteurs de laisser aux jeunes des espaces de liberté, d'être un support technique et de les laisser décider le plus possible, parfois en adoptant une posture de retrait, comme nous le suggère Katy (27, ans militante d'une association) :

« Après, c'est eux qui vont déterminer tout dans cette équipe. C'est-à-dire, ils vont déterminer leurs projets en collectif, ils vont déterminer quand est-ce qu'ils se voient, à quel rythme, après des fois nous aussi on peut mettre un droit de véto parce qu'ils veulent se voir toutes les semaines, parfois ce n'est pas tenable. Après voilà, on les amène aussi à se voir en autonomie, ils n'ont pas besoin d'être tout le temps avec du monde pour ça. »

Dans les observations au sein des MRJC, une technique qui est fortement utilisée est celle du questionnement pour aller chercher les envies des jeunes, les aider à formuler leurs projets, détailler les grandes étapes comme dans les observations 3 et 5 (réunions d'équipe entre un permanent et des jeunes en équipes). L'animatrice utilise cette technique pour faire réfléchir les jeunes à leur projet en posant beaucoup de questions sur leurs envies, sur le déroulement du projet, auprès de qui doivent-ils faire les démarches : « *Qui veut prendre des notes ?* » « *Alors, pourquoi on écrit au maire ?* » « *Du coup, on peut se mettre d'accord ?* » « *Est-ce qu'on peut continuer ?* » « *Pourquoi on fait appel à lui ?* » « *Qu'est-ce que vous mettez par la suite ?* » « *E., peux-tu lire la lettre ?* »

Des techniques de remue-méninges, brainstorming, d'animation de réunions sont très régulièrement mobilisées par les animateurs comme dans l'observation 3 (réunion entre permanent et des jeunes en équipes) où l'animatrice met en place un exercice où les jeunes doivent mettre en fluo les informations qui leur semblent importantes pour le déroulement de leur projet.

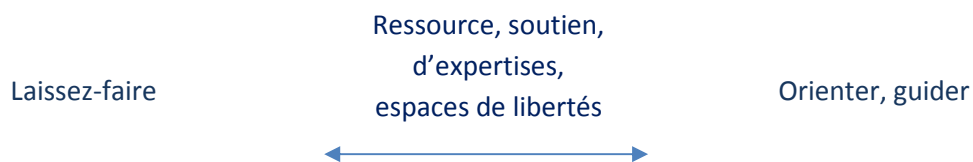
Pour autant, sans l'aide d'une tierce personne, les jeunes se sentent désarmés, comme nous en font part Katy (27, ans militante d'une association) et Sophie (21 ans, étudiante, membre d'un collectif) :

« Ils attendent beaucoup d'avoir quelqu'un là pour dire, on y va, on peut se prendre en main. »

« L'animatrice qui nous a accompagnés vient de partir en congé maternité et c'est vrai que du coup, on se prend pas vraiment en mains ; enfin c'est, ça avance pas très vite quoi et c'est des réunions qui sont prévues, personne ne peut donc tout s'annuler, car on sait que ça ira pas trop loin et on a besoin que tout le monde soit présent donc voilà. »

Comme nous venons de le voir, l'accompagnateur tient un rôle très important pour que les jeunes puissent construire leur projet. Il est une ressource, un soutien ; pour autant, il serait nécessaire de leur laisser des espaces de liberté, où certaines séances l'accompagnateur ne soit pas présent par exemple. Comment les acteurs de la participation peuvent-ils assumer ce positionnement de moteur tout en étant à côté d'eux ?

Entre ces deux pratiques, voici synthétiquement des techniques alternatives repérées par nos interlocuteurs :



2.2.2 Adapter ses pratiques pour laisser la place aux jeunes.

Il n'est pas toujours évident en tant que professionnel de se remettre en question et de laisser la place, de se positionner d'égal à égal, voire d'apprendre des jeunes selon Nathalie (professionnelle mutualiste) :

« Apprendre à écouter quelqu'un de plus jeune que soi, qu'a moins d'expérience et être à l'écoute, de ses besoins et d'essayer de l'accompagner dans ses attentes, c'est une posture qui n'est pas simple et qui nécessite beaucoup de recul sur soi, sur son expérience, sur qui on est, quelle place on a et comment on se légitime dans une structure et est-ce qu'on a vraiment besoin d'avoir ce rapport d'autorité lié à l'âge ou à l'expérience professionnelle ? C'est quelque chose qui est fondamental à inculquer chez les adultes et chez les professionnels, d'apprendre à laisser la place et à pas défendre son pré carré et à se dire : "attention les petits jeunes arrivent et ils vont nous piquer notre place". Et ça ne se fait pas toujours dans la simplicité et dans la bienveillance réciproque on va dire, parce que ça nécessite de changer un peu ses pratiques, ses façons de voir, ses façons de faire, et pour certains professionnels, c'est un peu compliqué des fois ».

Remettre en cause ses pratiques ne veut bien sûr pas dire remettre en cause le travail des professionnels, comme le souligne Claudia (chargée de missions en collectivité territoriale) :

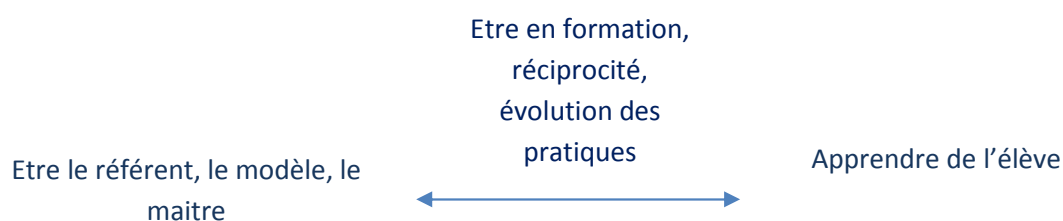
« Ils acceptent de se remettre en cause et de faire comme si ils faisaient tout mal alors qu'en fait il y a déjà plein de choses qu'ils font très bien. »

C'est ainsi qu'il peut être envisagé d'inclure les jeunes dans les dispositifs en prenant en compte leur avis autant sur les prises de décisions, sur le fonctionnement de la structure, ou sur des petites choses informelles, ce que conseille Aurore (animatrice d'une association) :

« Vous avez sur un fonctionnement déjà établi, une structure voilà qui a déjà une histoire, un passé, prenez déjà le temps de partager cette histoire-là, de les impliquer sur tel évènement, tel rendez-vous et sur peut être les valoriser, même des trucs tout bête mais de les appeler par leur prénom, pas les appeler « les jeunes ». Il y a aussi je pense, voilà, un travail de sensibilisation des professionnels qui sont en contact avec des bénévoles ».

Laisser la place aux jeunes, les inclure dans les prises de décisions semble tout à fait possible si l'accompagnateur accepte d'apprendre du jeune dans un processus de réciprocité. L'accompagnateur peut alors s'interroger sur ses pratiques, les faire évoluer. La relation d'égal à égal implique parfois des relations de proximité, comment l'accompagnateur peut-il couper ce lien en vue de favoriser l'autonomie du jeune ?

Schématisons nos deux tensions évoquées et les alternatives soulevées :



2.2.3 Relation forte et désengagement pour l'autonomie du jeune (attachement et rupture)

L'accompagnement est un processus parfois à long terme, sur plusieurs mois, ou même plusieurs années, qui peut engendrer des relations fortes. Faut-il couper cette relation pour autonomiser les jeunes ? Comment faire ?

Dans un accompagnement long, il semble parfois nécessaire qu'un processus d'autonomisation se mette petit à petit en place naturellement, comme nous l'a expliqué Maxime au sein de son

association (animateur d'une association). Cette relation ainsi créée sur le long terme est à valoriser selon Nathalie (professionnelle mutualiste) qui complète les propos de Maxime :

« Donc une équipe de notre mouvement, oui souvent, elle commence avec l'animateur, puis un animateur est décidé au sein de l'équipe, puis ils sont en autonomie puis une association est créée par une ancienne équipe ou dissolution de l'équipe »

« Je crois qu'il y a un travail d'évaluation aussi, un retour sur expérience, on les lâche pas dans la nature comme ça, il faut qu'ils en tirent pour eux aussi pour eux-mêmes, qu'ils puissent valoriser cet engagement-là, que ça se fasse pas juste comme ça : salut au revoir, merci et bon courage. » Nathalie (professionnelle mutualiste)

Et pourtant, il semble aussi important de les laisser partir, ce qui marque la fin de l'accompagnement. Cette expérience peut être difficilement vécue, ce dont Claudia (coordinatrice d'une association) témoigne :

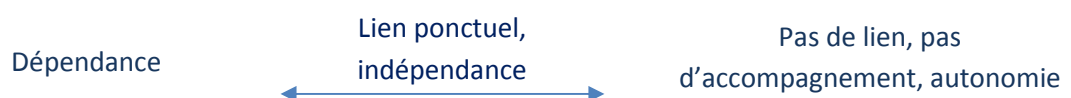
« Ils sont partis, c'est très bien et aussi c'est parfois, ce qui est un peu difficile c'est de se dire : 'ah zut, c'est vrai qu'on s'est attaché et on a passé deux ans et c'est dommage'. »

Cette transition permet ainsi de réinscrire de nouveaux projets, de repartir sur d'autres accompagnements, comme le souligne Nathalie (professionnelle mutualiste) :

« Et puis je crois qu'il y a aussi nous en tant qu'encadrant entre guillemets accompagnant, je ne sais pas quel terme exactement mais un travail de deuil à faire, de se séparer de ces jeunes, qu'ils prennent leur envol pour construire le reste de leur vie. C'est aussi un travail qui n'est pas simple, parce que, quand on partage des choses fortes avec des gens pendant 2-3 ans, ça nécessite de pouvoir rebondir et de se réapproprier aussi d'autres individus, de retravailler avec eux. »

Malgré une relation forte qui a pu se créer entre les jeunes et l'accompagnateur, il serait parfois nécessaire de les laisser partir pour qu'ils puissent devenir de plus en plus autonomes ; par exemple, ils peuvent créer leur propre association. Il faut aussi que l'accompagnateur soit ouvert aux autres demandes pour repartir sur de nouvelles actions.

Au regard de ce point abordé voici ce que nous pouvons proposer sous forme synthétique :



Ainsi la posture nécessite le bon dosage de l'attachement, du lien de l'accompagnateur; être présent, tout en étant à côté et laisser une réelle autonomie aux jeunes dans les prises de décisions et l'émancipation de leur projet selon nos participants.

Pour conclure sur cette deuxième partie, deux grands axes de tensions ont pu émaner : celles liées à la construction de la relation, au positionnement de l'accompagnant, au mode de relation, à la rupture du lien, et celles liées à la posture de retrait. Ici encore, les enquêtés ont mis en avant certaines fonctions et pratiques pour permettre de résorber ces tensions selon le processus d'accompagnement :

Le suivi :

- Assumer un rôle d'éducateur, par la transmission d'un savoir, tout en étant le compagnon et sortir de la relation maître-élève —→ **Construire une responsabilité partagée**
- Atteindre des objectifs, tout en gardant un cadre convivial et informel —→ **S'appuyer sur les méthodes de l'éducation populaire, sur le contrat**
- Proximité ou non dans la relation —→ **Définir par le dialogue les modalités de la relation**
- L'accompagnateur est le garant de la participation des jeunes ; mais il doit aussi se positionner en retrait pour laisser l'initiative aux jeunes —→ **Etre une personne ressource**
- Laisser la place aux jeunes dans les prises de décision, tout en étant légitime dans sa pratique d'accompagnement —→ **Apprentissage réciproque**

L'émancipation :

- Mettre fin à une relation d'accompagnement, tout en valorisant leur investissement et ne pas freiner de nouvelles participations —→ **Processus d'autonomisation et réouverture aux autres, intégrer la fin de l'accompagnement comme processus**

Conclusion

La recherche collaborative « JEUPART : Jeunesse, participation formelle et informelle » vise à comprendre, avec les professionnels concernés, dans quelle mesure, différentes modalités de soutien à la participation sont susceptibles d'aider les jeunes à construire leur autonomie en s'inscrivant dans leur territoire de vie. Dans cette troisième étape, nous nous sommes attachés à mieux comprendre comment les acteurs de la jeunesse (élus, bénévoles, professionnelles, jeunes) accompagnent la participation des jeunes en nous posant les questions suivantes :

- Qui sont les acteurs qui accompagnent la participation des jeunes ?
- Que veut dire accompagner ?
- Face à un positionnement non défini par une fiche de poste, comment les acteurs réussissent-ils à mettre en pratique leurs actions d'accompagnement ?
- Comment ces accompagnateurs peuvent-ils se rendre visibles aux yeux de leurs financeurs et des jeunes ?
- En position d'interface entre la commande et la demande, comment parviennent-ils à répondre aux objectifs de ces deux interlocuteurs ?
- Comment se positionnent-ils face aux jeunes : en tant qu'ami, compagnon, éducateur ?
- Entre l'accompagnateur et le jeune, quelle relation se construit, et comment se déconstruit-elle ?

Pour parvenir à répondre à ces questionnements, nous avons récolté des matériaux selon deux techniques de recherche jusqu'alors non utilisées dans les deux autres recherches de Jeupart :

- Les focus groups ont permis de réunir des pairs de l'accompagnement à la participation ; l'un réunissant des professionnels accompagnateurs ; l'autre des jeunes accompagnants au sein de leur mouvement, association (...), d'autres jeunes. Ainsi l'ensemble des participants nous ont apporté ses savoirs et savoir-faire, tout en confrontant ses pratiques, ce qui avait été demandé et soulevé lors de la phase exploratoire.
- Des observations au sein du MRJC Bretagne nous ont permis de nous confronter concrètement aux réalités de l'accompagnement et d'en connaître ainsi la pratique quotidienne, les outils et les méthodes utilisées.

Au regard des matériaux récoltés, nous avons mis en lumière des tensions auxquelles les accompagnateurs pouvaient être confrontés :

- Celles liées au contexte qui les entoure entre la commande, le mandat et la demande des jeunes
- Celles liées au positionnement de l'accompagnateur face au jeune

Les résultats ont notamment montré dans un premier temps que : l'accompagnateur se trouvait dans un contexte ambivalent entre une commande et une demande selon le cadre du dispositif, la visibilité de l'accompagnement, la contractualisation de la participation, la libre adhésion ou non, les multiples objectifs à atteindre, les relations avec les partenaires, puis nous sommes parvenues à dégager de ces points de tension des pratiques alternatives expérimentées par les accompagnateurs interrogés :

- Adapter les cadres et les assouplir lorsque qu'un dispositif formel peut être contraignant et épiéter sur le fonctionnement de l'accompagnement ;

- Rendre visible toutes les participations par une reconnaissance formalisée pour que les missions d'accompagnement soient visibles des jeunes et des financeurs ;
- Développer l' « aller-vers » pour encourager les participations de tous ;
- Susciter l'envie pour impulser une participation sans pour autant contraindre le jeune ;
- Coopérer avec son équipe et ses partenaires pour développer des pratiques communes ;
- Ouvrir les possibles pour répondre à toutes les demandes ;
- Trouver un intérêt commun pour répondre aux objectifs de la structure et des jeunes ;
- Mettre en place un contrat de réciprocité pour ne pas trop imposer mais aussi reconnaître le rôle de l'accompagnateur et de l'accompagné ;
- Le sur-mesure, l'adaptation, l'évolution, le temps modulable et la réactivité sont autant de dimensions à intégrer dans les pratiques des accompagnateurs lorsqu'il s'agit de la participation des jeunes à leurs initiatives ou dans le cadre de dispositifs ;
- Valoriser l'engagement de la participation pour reconnaître les différentes formes de participation et leurs intérêts pour les jeunes, les associations et les politiques.

A la tension commande/ demande, s'ajoute le positionnement de l'accompagnateur : Quelle posture adopter vis-à-vis de l'accompagné ? Quel mode de relation ? Comment vivre la fin de l'accompagnement ?

- Nous pouvons établir certaines propositions issues des propos et expériences de nos interlocuteurs ;
- Mettre en place une responsabilité partagée entre le jeune et l'accompagnateur ;
- S'appuyer sur les méthodes de l'éducation populaire pour permettre d'atteindre des objectifs tout en préservant un cadre informel ;
- Etablir un dialogue sur le mode de relation et négocier un contrat de réciprocité ;
- Etre personne-ressource, disponible en fonction des besoins, être un appui, sans trop diriger, ni trop laissez-faire tout en sachant intervenir ;
- S'appuyer sur une réciprocité de l'échange, un apprentissage commun pour laisser la place aux jeunes ;
- Mettre en place un processus d'autonomisation et permettre la réouverture aux autres jeunes pour marquer la fin de l'accompagnement.

Au vu de ces fonctions et pratiques nous pouvons dire que les accompagnateurs se situent dans un système d'interdépendance entre un contexte appelé mandat et une demande, ainsi qu'en assumant un positionnement particulier entre le compagnon et l'éducateur. Pour faciliter cet accompagnement, il semble important que ces acteurs, et ceux qui les mandatent, interrogent plus spécifiquement les fonctions et les postures à chaque étape d'un processus d'accompagnement

- La mobilisation (accessibilité, aller vers, donner envie) ;
- Le suivi (présence, disponibilité, adaptation, valorisation) ;
- L'émancipation (fin de l'accompagnement, posture de retrait...).

Ainsi, nous pouvons donc dire que tenir une posture d'accompagnateur peut être source de plusieurs tensions et qu'il est nécessaire d'interroger, d'accompagner, de valoriser ces acteurs (jeunes ou professionnels) ; aujourd'hui pour qu'ils puissent répondre au mieux à leurs fonctions. Il semble important d'interpeller ceux qui sont à l'initiative de ces dispositifs, pour qu'ils puissent prendre plus en compte le rôle d'accompagnateur, indispensable à la participation des jeunes, comme nous avons pu le démontrer tout au long de cette étude.

Bibliographie

Ouvrages et articles

Brunet S. et Fucks I., « Le focus group », Les méthodes participatives, cours de méthodologie qualitative [en ligne], Université de Liège, année académique 2003, 14 p.

Marquié G., « Des ressources pour l'engagement et la participation des Jeunes », *Cahiers de l'action*, INJEP, 2005.

Cortéséro R., « La participation en débat », dans *Conduire un projet expérimental en direction des jeunes de quartiers populaires*, Réso-villes, 2012/ 102-110.

Demaiilly L., « Fortunes et ambiguïtés de l'accompagnement », *Empan*, 2009/2, n°74, p. 21-28.

Douard O., « L'accompagnement », *document de travail pour le Conseil scientifique des Francas*, décembre 2014.

Guilloux K., Loncle P. et Guillemard S., *Jeupart 1: Jeunesse participation formelle et informelle, rapport d'analyse*, avril 2014.

Lardeux L., « Dispositifs de participation des jeunes au niveau des conseils régionaux », *rapport d'étude*, INJEP, janvier 2015.

MAIS (Mouvement pour l'accompagnement et l'insertion sociale) « Professionnels de l'accompagnement social et bénévoles... Quelle place pour chacun, quelle légitimité respective ? », *VST, Vie sociale et traitement*, 2011/1, n°109, p. 64-69.

Peretz H., *Les méthodes en sociologie*, Paris, La Découverte « Repères », 2004.

Interventions

Hervieux C., « Les associations de jeunes : l'exemple des MRJC », UE 205 : stage et mémoire, note de cours, [présentation Power Point]. Recueil inédit, EHESP de Rennes, mars 2015.

Paul M., « L'accompagnement : enjeux socio-politiques et méthodologie », intervention dans le cadre de Réso-Ville et du groupe de travail « Ce que accompagner veut dire », septembre 2011, in RESOVILLE, *Conduire un projet expérimental en direction des jeunes des quartiers populaires*, septembre 2012, p. 70-79.

Paul M., « Le concept d'accompagnement », C2R Bourgogne, Avril 2004.

Sites internet

Direction de la relation aux citoyens, Région Bretagne [en ligne]. Conseil régional de Bretagne, mis à jour le 15 avril 2014. Disponible sur : http://www.bretagne.fr/internet/jcms/preprod_55964/asosc-appropriation-sociale-des-sciences.

Annexe 1 : feuille de route focus group

Thème : Accompagner la participation des jeunes

Présentation déroulement et JEUPART / enregistrement

I. Tour de table de présentation

Nom, structure, métier, missions

II. Grille de Questions

- 1) Comment peut-on définir l'accompagnement / la participation ?
- 2) Comment accompagnez-vous les jeunes au quotidien ?
Exemples d'une situation ? Outils précis ? Récit ? Témoignage ? Techniques verbales ou non verbales ? Approche et communication avec les jeunes ? / Partenariat ?
- 3) Quels sont les freins auxquels vous êtes confrontés dans vos pratiques ?
Manque d'outils, le relationnels avec les jeunes ? Exemples ?
- 4) Quelles solutions pourraient permettre de vous aider à mieux accompagner les jeunes ?
Outils, référentiels dont vous auriez besoin appuis /ressources
- 5) Quelles innovations permettraient de faire évoluer vos accompagnements ?
Partenariat, outils ?
Brainstorming post-it?

Résumé des échanges

III. Remerciements

Les interventions possibles, contact de jeunes

Outil : Salle, enregistreur, tableau, post-it, gâteaux, café

Contact

jeunesse.recherche@ehesp.fr

Chaire de recherche sur la jeunesse

Département des sciences humaines, sociales
et des comportements de santé

École des hautes études en santé publique

Avenue du Professeur-Léon-Bernard
CS 74312 35043 Rennes Cedex

[www.ehesp.fr/recherche/
chaire-de-recherche-sur-la-jeunesse](http://www.ehesp.fr/recherche/chaire-de-recherche-sur-la-jeunesse)

